

AÏN EL-BIA (ORAN)

Démolition de constructions illicites sur des terres agricoles p.7

DIRECTION CENTRALE DE LA SÉCURITÉ DE L'ARMÉE

Un nouveau directeur à la tête de la DCSA p.4



MINISTÈRE DE LA JUSTICE :

UN CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DE 500 ÉLÈVES MAGISTRATS

Le ministère de la Justice a annoncé, dans un communiqué, l'organisation d'un concours national, sur épreuves, pour le recrutement de 500 élèves magistrats au titre de l'année 2025. Les procédures d'inscription au concours se déroulent en deux étapes. Le candidat remplissant les conditions requises pour participer au concours doit faire une préinscription sur le site web de l'Ecole nationale de magistrature (ENM) ou du ministère de la Justice. Lire page 3



FOOTBALL - EQUIPE NATIONALE

PETKOVIC A DÉVOILÉ SA LISTE : BENBOT PREMIER GARDIEN p.16

Liquidation judiciaire de Brandt, filiale de Cevital



La justice française a prononcé la liquidation du groupe d'électroménager français Brandt, filiale du groupe privé algérien Cevital, entraînant la suppression d'environ 700 postes dans l'Hexagone. La décision a été annoncée par le tribunal des affaires économiques de Nanterre, rapporte la presse française. Un projet de transformation en société coopérative et participative (Scop), soutenu par le groupe Revive, visait à préserver au moins 370 emplois et les deux usines de la société, situées près d'Orléans et à Vendôme. Cette initiative, considérée comme une dernière chance, avait reçu le soutien des pouvoirs publics et d'une grande partie des salariés, avec un engagement financier public estimé à près de 20 millions d'euros. Brandt, qui appartient depuis 2014 au groupe algérien Cevital, avait un chiffre d'affaires de 260 millions d'euros. L'entreprise avait été placée en redressement judiciaire début octobre, après plusieurs années de difficultés liées au marché du gros électroménager et à la crise immobilière, qui ont entraîné une baisse continue des ventes. Le président de la région Centre-Val de Loire, François Bonneau, a qualifié cette décision de « choc » pour l'industrie et a exprimé son incompréhension face à l'échec du projet de Scop. Selon des sources, entre 20 et 25 millions d'euros étaient nécessaires pour relancer l'activité. La société ne pourra plus verser de salaires après le 15 décembre.

L'Algérie élue vice-présidente d'un comité clé de l'UNESCO

Le Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel constitue l'organe juridique chargé de la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO, notamment en ce qui concerne le suivi de son application et l'évaluation des dossiers de candidature inscrits sur les listes du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Le ministère a souligné que cette élection représente une reconnaissance internationale du rôle de premier plan joué par l'Algérie, ainsi que de ses efforts constants en matière de préservation et de protection du patrimoine culturel de l'humanité.

Karim Benzema au cœur d'une nouvelle controverse en France

Quo qu'il fasse, Karim Benzema ne laisse pas indifférent. De surcroit quand il se mêle de politique et exprime un positionnement franc. Et c'est un député franco-algérien qui s'en est pris à lui avec virulence pour défendre une candidate d'origine algérienne. En prévision des municipales françaises de mars 2026, le Ballon d'or 2022 a apporté son soutien à un homme auquel il doit beaucoup, Jean-Michel Aulas, ancien président de l'Olympique lyonnais, contre notamment la députée LFI (La



France insoumise) d'origine algérienne Anaïs Belouassa-Cherifi. Si certains comprennent cette position du footballeur, d'autres l'ont vivement critiquée. C'est le cas du député d'origine algérienne de La France Insoumise (LFI) Abdelkader Lahmar qui dit ne pas comprendre le choix du footballeur. "Quand vous soutenez publiquement Jean-Michel Aulas, je ne vous comprends pas", a-t-il écrit sur X à l'adresse de Karim Benzema. Dans son argumentaire, le député a accusé Aulas d'avoir "fraternisé avec les néofascistes de la Mezza" et de s'être entouré de "la droite bourgeoise et réactionnaire de Lyon". Dans le programme de Jean-Michel Aulas, Lahmar retient sa proposition de "suppression de l'encadrement des loyers". "Nous qui avons grandi dans les quartiers devons être alertés au plus haut point par ce type de propositions", a-t-il signifié à Benzema, ajoutant que "si Lyon devient un paradis des grands propriétaires amis de Jean-Michel Aulas, c'est tous nos quartiers qui trinqueront". Pour conquérir de la mairie de Lyon, LFI a investi la députée franco-algérienne Anaïs Belouassa-Cherifi, 30 ans.

L'Algérie parmi les 20 meilleures destinations selon la BBC

La BBC a publié sa sélection des « 20 meilleurs endroits où voyager en 2026 ». Parmi ces destinations, l'Algérie figure pour ses richesses historiques et naturelles. Le média britannique souligne que le pays abrite « de grandes ruines romaines, de paysages désertiques surréalistes et de villes historiques avec un mélange fascinant de styles architecturaux », ajoutant que « les riches attractions touristiques de l'Algérie ont longtemps été tenues à distance par le système de visas notoirement complexe du pays ». Mais la « belle au bois dormant » du tourisme africain s'efface enfin », estime la BBC. « L'Algérie a fait des efforts pour atteindre son objectif d'augmenter le nombre de visiteurs internationaux à 12 millions par an d'ici 2030 », explique la même source, rappelant que « les développements récents incluent l'introduction d'une politique de visa à l'arrivée pour les voyageurs lors de voyages organisés, le lancement de la nouvelle filiale d'Air Algérie, Domestic Airlines, en août 2025, ainsi qu'un engagement gouvernemental à renforcer la protection et la préservation de son patrimoine culturel, y compris la formation et le soutien aux 460 000 artisans du pays ». « De nouvelles visites lancées par plusieurs grands opérateurs facilitent également la visite en 2026 », selon la BBC, qui note que pour découvrir le pays, la plupart des visiteurs commencent dans la capitale d'Alger, une ville au passé phénicien et aux influences multiples. « Préservant les vestiges de trois millénaires d'occupation, Constantine, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, constitue un autre point fort urbain », poursuit le même média, qui précise qu'à proximité se trouvent les vastes ruines romaines bien préservées de Timgad ainsi que celles de Djemila ». « Et les dunes ondulantes du Sahara algérien s'étendent sur des centaines de kilomètres au-delà, la ville oasis de Djinet servant de centre d'exploration du désert », ajoute la BBC.

Directeur Général

Belkacem

BELHAMIDECHE

Directeur de la publication

Charef SLAMANI

Directrice de l'administration

Samia MEHAL

Directeur Technique

Hadj Ahmed BENDIA

Administration/Publicité

Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41
WhatsApp : 06 61 15 91 41

Email : redacreflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz

Rédaction

Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58
WhatsApp : 06 61 15 91 41

Email : redaction@reflexion.dz / redaction@yahoo.fr

Impression

SIO - ORAN

Tél: 041 513 597

Diffusion

MPS-Oran

Tél: 0550 172 603

ANEP

« Pour votre Publicité s'adresse à : l'Entreprise Nationale de communication, d'édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

EDUCATION NATIONALE

Concours pour le recrutement de 40500 enseignants

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, dans un communiqué, l'organisation d'un concours sur titre pour le recrutement de 40.500 enseignants de l'enseignement primaire, moyen et secondaire.



Ce concours est ouvert pour l'accès aux grades suivants : Professeur de l'enseignement primaire, classe 1 (11.831 postes budgétaires), Professeur de l'enseignement moyen, classe 1 (18.929 postes budgétaires), Professeur de l'enseignement secondaire, classe 1 (9.740 postes budgétaires), a précisé le ministère dans son communiqué repris par l'APS. Il a, en outre, indiqué que « l'inscription et le dépôt des pièces constituant le dossier de candidature à ce concours, se effectuent en ligne à compter de la date de la première annonce dans la presse écrite, et ce exclusivement via la plateforme numérique de l'Office national des examens et concours (ONEC) à l'adresse : <https://concours.onec.dz>, conformément aux conditions et modalités organisationnelles précisées dans le lien suivant : <https://www.education.gov.dz/2025/12/11/1559> ». Et d'ajouter que « toutes les étapes du déroulement de l'opération se feront à travers le système d'information du secteur de l'Education nationale, y compris le classement automatisé des candidats, établi sur la base d'informations vérifiées et conformes aux documents téléversés ». Le ministère de l'Education nationale a rappelé que « les enseignants recrutés en qualité de contractuels au titre de l'année scolaire 2025-2026, poursuivront leurs activités jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours et sont concernés par la participation à ce concours ». Les inscriptions au concours de recrutement des enseignants pour les postes vacants débuteront le 16 décembre. Depuis Tlemcen où il était en visite de travail et d'inspection ce jeudi, le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdouï, a annoncé que les inscriptions au concours de recrutement des enseignants pour les postes vacants débuteront à partir du 16 décembre. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite, le ministre a précisé que les inscriptions à ce concours se poursuivront durant 20 jours, afin de permettre aux diplômés répondant aux critères définis par la réglementation relative aux qualifications exigées pour le recrutement de s'inscrire et de participer. Il a ajouté que les inscriptions se feront via la plateforme numérique du ministère, dans un processus marqué par la transparence et la rigueur. Un lien spécifique a été mis à disposition sur le site web du ministère, ainsi que sur sa page officielle pour consulter les conditions du concours. Le ministre a indiqué que son département a identifié ses besoins réels en postes vacants, auparavant pourvus par des contrats, et qui seront désormais soumis au concours. M. Saâdouï a souligné que ce concours ne concerne pas les postes réservés aux diplômés des écoles normales supérieures, mais exclusivement les postes vacants pour lesquels le ministère fait appel au recrutement externe sur la base du diplôme, et auxquels les enseignants contractuels peuvent participer.

Gaza : La faim tue avant la naissance !

Par Amina L.

À Gaza, le drame humanitaire atteint une dimension inédite : la famine, les bombardements et l'asphyxie totale du système de santé ne tuent plus seulement, ils détruisent des générations avant même leur naissance. Selon l'UNICEF, le nombre de nouveau-nés morts le jour de leur naissance a bondi de 75 % entre 2022 et 2025, passant d'une moyenne de 27 décès par mois à 47. Ces chiffres ne résultent pas de « complications médicales », insiste l'ONG, mais d'une véritable stratégie de destruction ciblant les femmes enceintes, affaiblies par la malnutrition et privées de soins prématernels. Au moins 165 enfants

sont morts de causes évitables liées à la faim, un chiffre qui ne reflète qu'une partie du désastre, tant les effets du blocus sur les mères et les nourrissons restent sous-dокументés. Dans ce contexte, les femmes donnent naissance à des bébés prématurés ou en insuffisance pondérale, beaucoup succombent dans des unités de néonatalogie dévastées par les raids israéliens, tandis que ceux qui survivent affrentent eux-mêmes une malnutrition chronique. L'UNICEF alerte : les nourrissons de faible poids ont vingt fois plus de risques de mourir. Au premier semestre 2025, environ 300 bébés par mois naissaient déjà avec un poids insuffisant. Entre juillet et septembre, cette moyenne atteint 460 par mois, soit quinze bébés chaque jour. Dans les hôpitaux, certains nouveau-nés pèsent moins d'un kilogramme et luttent pour respirer. « Aucun enfant ne devrait être marqué par la guerre avant même son premier souffle », dénonce l'ONG. Le système de santé est à terre. Hôpitaux endom-

MINISTÈRE DE LA JUSTICE :

Un concours pour le recrutement de 500 élèves magistrats

Le ministère de la Justice a annoncé, dans un communiqué, l'organisation d'un concours national, sur épreuves, pour le recrutement de 500 élèves magistrats au titre de l'année 2025. Les procédures d'inscription au concours se déroulent en deux étapes. Le candidat remplissant les conditions requises pour participer au concours doit faire une préinscription sur le site web de l'Ecole nationale de magistrature (ENM) ou du ministère de la Justice, en créant un compte électronique avec un mot de passe. Il doit renseigner le formulaire de préinscription, le télécharger et l'imprimer, télécharger et imprimer la déclaration sur l'honneur et la signer, et télécharger le guide d'orientation pour la préparation du concours, précise le ministère. Après la préinscription électronique, le candidat doit déposer, en seconde phase, son dossier auprès de la Cour de la circonscription de son lieu de résidence, munie du reçu de paiement des droits d'inscription fixés à 5000 DA. La période de préinscription sur le site web est fixée du 18 au 29 janvier 2026, les épreuves d'admission devant se dérouler au cours du mois d'avril prochain. « Tout dossier de candidature incomplet, ne remplissant pas les conditions légales et réglementaires requises, envoyé par voie postale ou déposé en dehors des délais fixés sera rejeté », précise le communiqué, ajoutant qu'après vérification de la conformité aux conditions réglementaires requises, un récépissé de dépôt de dossier sera remis au candidat ainsi que la convocation au concours. Après la réussite aux épreuves écrites, le candidat doit compléter son dossier au niveau de l'Ecole supérieure de la magistrature (ESM), composé de trois (3) certificats médicaux, un engagement écrit à poursuivre la formation pendant trois (3) ans sans interruption au niveau de l'ESM et des juridictions, et à accepter tout poste d'affectation durant la période de formation et à son terme, outre un engagement écrit pour un service d'une durée de 15 ans minimum dans le secteur de la Justice. Les résultats finaux et la liste des lauréats seront annoncés par la commission d'examen et publiés via le site électronique de l'Ecole et du ministère de la Justice. Les candidats définitivement admis suivront une formation de trois (3) ans à l'Ecole supérieure de la magistrature et au niveau des juridictions.

BEJAÏA

Saisie de plus de 41000 comprimés d'ecstasy

Les services des douanes, en coordination avec les éléments de l'ANP, ont déjoué une tentative d'introduction de 41 000 comprimés d'ecstasy par le port de Béjaïa. La marchandise illicite se trouvait dans les bagages d'un passager à bord d'un véhicule utilitaire arrivé par un ferry en provenance du port français de Sète. Dans un communiqué rendu public, les Douanes rapportent la saisie de quantité d'ecstasy ainsi que le moyen de transport. Les douaniers ont présenté le contrevenant aux autorités judiciaires compétentes. Le communiqué souligne que cette opération illustre l'engagement permanent des Douanes algériennes, en collaboration avec les différentes institutions de l'État, dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la contrebande et le crime organisé. Elle témoigne également de la vigilance et du haut niveau de préparation des agents mobilisés pour protéger la sécurité et la santé publiques.

Edito

Gaza : La faim tue avant la naissance !

Par Amina L.

À Gaza, le drame humanitaire atteint une dimension inédite : la famine, les bombardements et l'asphyxie totale du système de santé ne tuent plus seulement, ils détruisent des générations avant même leur naissance. Selon l'UNICEF, le nombre de nouveau-nés morts le jour de leur naissance a bondi de 75 % entre 2022 et 2025, passant d'une moyenne de 27 décès par mois à 47. Ces chiffres ne résultent pas de « complications médicales », insiste l'ONG, mais d'une véritable stratégie de destruction ciblant les femmes enceintes, affaiblies par la malnutrition et privées de soins prématernels. Au moins 165 enfants

magés, personnels médicaux ciblés, équipements bloqués et siège strict : l'accès aux soins élémentaires est devenu quasi impossible. Entre juillet et septembre 2025, 38 % des femmes enceintes dépistées souffraient de malnutrition aiguë, et rien qu'en octobre, 8 300 femmes enceintes ou allaitantes ont été hospitalisées pour malnutrition, dans une population où ce fléau était quasi inexistant avant octobre 2023. Ces chiffres glaçants ne sont probablement que l'avant-goût d'un désastre génératrices : retard de croissance, handicaps irréversibles, mortalité précoce. Le futur du peuple palestinien est attaqué dès l'utérus, une violence ciblée que rien ne justifie. Enfin, selon les Nations unies, plus de 70 373 morts et 171 079 blessés ont déjà été recensés à Gaza, dont plus de 70 % de femmes et d'enfants, illustrant l'ampleur de la tragédie humaine. Une situation qui interpelle la conscience internationale et rappelle, une fois encore, l'urgence d'une action humanitaire immédiate.

GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-TUNISIENNE

Signature de 25 accords dans plusieurs secteurs

Alger et Tunis poursuivent le scellement de leur destin commun et parient sur l'avenir d'une relation qui se consolide. C'est en tout cas l'impression que donnent les propos des officiels des deux pays en marge de la 23e session de la grande commission mixte algéro-tunisienne, qui s'est clôturée hier à Tunis.



Au-delà des accords signés et de la réitération des positions communes sur plusieurs questions d'intérêt partagé, le renforcement de la relation entre l'Algérie et la Tunisie, traduit une démarche tendant vers une plus grande cohésion. Ce mouvement intervient dans un contexte de bouleversement géopolitique mondial, dont les ondes de choc secouent le Maghreb, l'Afrique du Nord, le Sahel et au-delà. La relation singulière entre Alger et Tunis ne peut se comprendre que sous l'angle de la nécessité stratégique, au-delà des liens humains, culturels et historiques. Le couple algéro-tunisien semble condamné à s'entendre, les deux pays incarnant tour à tour le talon d'Achille de l'autre en cas de déstabilisation. Dans ce cadre, la relation entre les deux pays repose avant tout sur des impératifs sécuritaires, économiques et stratégiques précis. La frontière terrestre qu'ils partagent est longue, exposée aux trafics, à l'immigration clandestine et aux activités de groupes armés, rendant la coordination militaire et sécuritaire incontournable, d'autant plus que dans le voisinage immédiat, il y a la Libye qui demeure en proie à des luttes de pouvoir internes alimentées par des puissances étrangères, tandis que le Sahel, de plus en plus militarisé, se transforme lui aussi en terrain d'influence pour ces mêmes acteurs. C'est dans ce contexte volatil que l'Algérie et la Tunisie réaffirment à chaque fois leur volonté de porter toujours plus haut leur coopération, une détermination qui s'est concrétisée lors de cette 23e commission mixte. Les travaux de celle-ci, coprésidés par le Premier ministre algérien Sifi Gherib et la cheffe du gouvernement tunisien Sarra Zaafraoui, ont abouti à la signature de 25 accords dans des secteurs aussi variés que l'eau, la pêche, les médias, la jeunesse, la santé, l'énergie, l'emploi et les droits d'auteur, reflétant une volonté partagée d'approfondir les liens structurels entre les deux pays, rapporte La Presse de Tunisie. Au sortir de la séance élargie qui a marqué la clôture des travaux, M. Gherib a déclaré que « la tenue de cette session s'inscrivait dans la mise en œuvre des hautes instructions des présidents Abdelmadjid Tebboune et Kais Saïed pour hisser les relations bilatérales au rang d'un partenariat stratégique solidaire et intégré » et que « la coordination entre Alger et Tunis s'est intensifiée dans tous les domaines, y compris face aux menaces sécuritaires communes ». Un discours qui s'appuie sur un faisceau d'initiatives, parmi lesquelles l'accord de coopération dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme signés à cette occasion, outre les mémorandums d'entente et les programmes exécutifs qui balisent la coopération dans les domaines du sport, de la jeunesse et de la santé. Parallèlement, le forum d'affaires qui s'est tenu en marge de la commission a vu la signature de 7 accords entre opérateurs économiques des deux pays.

DIRECTION CENTRALE DE LA SECURITE DE L'ARMEE

Un nouveau directeur à la tête de la DCSA

Sous l'autorité du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Commandant en chef des Forces armées et ministre de la Défense nationale, le général d'Armée Saïd Chaneigha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale (MDN) et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé samedi la cérémonie officielle d'installation du Général Abbas Ibrahim au poste de Directeur central de la Sécurité de l'Armée, en remplacement du Gé-

néral Mahrez Djeribi. Selon un communiqué du MDN, le général d'Armée Saïd Chanegriha a rappelé aux cadres de cette direction stratégique l'importance de travailler sous l'autorité du nouveau directeur, en respectant les règlements militaires et les lois de la République, et en honorant les sacrifices des martyrs et les valeurs de la Révolution algérienne. « Je vous ordonne de collaborer pleinement avec le Directeur et de suivre ses instructions dans l'intérêt du service », a-t-il souligné. Cette céré-

monie a également été l'occasion pour le Chef d'Etat-major de l'ANP de délivrer aux cadres de la direction centrale de la Sécurité de l'Armée une série d'instructions et de recommandations, afin de garantir la poursuite des efforts au service de la nation, avec rigueur et persévérance dans l'exécution des missions confiées. La cérémonie s'est clôturée par la signature du procès-verbal de remise et de prise de fonction, officialisant le passage de responsabilité au nouveau Directeur central.

SANTÉ

Nouveau système de gestion pour les transferts médicalisés

Annoncée par le ministre de la Santé, la gestion des transferts médicalisés sera « prochainement » numérisée. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, lors de la séance plénière au Conseil de la nation, précise que cette évolution sera particulièrement bénéfique pour les patients des zones reculées du pays, notamment les régions du Sud et des Hauts-Plateaux. Le ministre de la Santé, évoque également la mise en place d'un « programme national » pour le développement des évacuations par voie aérienne. Ainsi, le ministre de la Santé a fait savoir que son secteur, « en collaboration avec le Haut-commissariat à la numérisation », travaille actuellement à la création d'une nouvelle plateforme numérique afin de moderniser la gestion, et le suivi, des transferts médicalisés. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, qui explique que ce système sera « prochainement » opérationnel, laisse entendre que l'objectif est de relier l'ensemble des établissements de santé publique du pays. Concrètement, il s'agira de renforcer la rapidité, et les possibilités d'action des bureaux de liaison, déjà implantés au niveau des hôpitaux et établissements de santé. Le ministre déclare en effet que ces « bureaux spécialisés reçoivent toutes les demandes de transferts », ils sont « chargés de coordonner le travail des structures de santé de départ et d'arrivée ». Toutefois, il apparaît aussi que les procédures pourront être accélérées grâce à la numérisation. Ainsi, à l'heure actuelle, les services spécialisés au niveau des structures de santé, sont dans l'obligation d'inscrire toutes les opérations sur « un registre », ou une « base de données », visiblement interne. Le contrôle par la tutelle est également périodique, les bureaux de liaison ont l'obligation de rédiger et fournir, « tous les trois mois », un rapport sur les opérations de transfert, à la Direction générale des services de santé auprès du ministère, explique le responsable. Dans cette logique, le passage à une gestion entièrement numérique sera une évolution logique. Le ministre Mohamed Seddik Ait Messaoudene, souligne, en ce sens que le système de santé a déjà mis en place une série de procédures strictes afin d'assurer la sécurité des malades lors des transferts. Le 14 septembre 2025 dernier, précise le responsable, une nouvelle note a réaffirmé « la nécessité d'étudier et de répondre à toutes les demandes de transferts dans des délais raisonnables ». Et notamment dans le cas où les demandes concernent les régions où les distances sont particulièrement importantes, à l'image des wilayas du Sud ou les régions des Hauts-Plateaux.

POUR FRAUDE À L'ALLOCATION TOURISTIQUE 9 personnes placées en détention à Souk Ahras

Neuf individus ont été placés en détention provisoire pour avoir fraudé en entrant et sortant du territoire national de manière illégale afin de bénéficier indûment de l'allocation touristique fixée à 750 euros. Selon un communiqué du tribunal de Souk Ahras, les neuf mis en cause ont été écrasés dans l'attente de leur comparution, la séance ayant été renvoyée au 18 décembre courant. Les faits remontent à l'arrestation, par les gardes-frontières de Souk Ahras, des nommés Bouras Boudjemaa, Boumaaza Serraj Eddine, Hamadna Mohamed Tahar et Meraiha Marouane, alors qu'ils tentaient de franchir illégalement la frontière en provenance d'un pays voisin, en dehors du poste frontalier officiel, après avoir perçu la prime de voyage de 750 euros. Les quatre prévenus cherchaient ainsi à contourner les conditions légales liées à l'octroi de cette allocation, notamment la durée minimale de séjour à l'étranger. Lors de la fouille, chacun d'eux avait en sa possession la somme exacte de 750 euros en devises. D'autre part, les nommés Zlagui Badri, Djouaidia El Badji, Ben Taleb Aymen, Briki Yaakoub et Kahailia Sid Ali ont été interceptés alors qu'ils tentaient de quitter illicitement le territoire national, après en être sortis légalement puis revenus de manière irrégulière. Eux aussi avaient bénéficié auparavant de la même prime de 750 euros et tentaient de justifier son utilisation conformément à la réglementation. À l'issue de l'enquête préliminaire menée par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale à El-Haddada, les mis en cause ont été présentés devant le parquet et poursuivis en compatriation immédiate.

MEURTRES DE SANG-FROID AU LARGE DU VENEZUELA

Une ONG américaine dépose plainte contre Trump

Une coalition américaine de défense des droits humains – ACLU, Center for Constitutional Rights et NYCLU engage une action judiciaire contre l'administration Trump pour forcer la publication des documents ayant servi à justifier une campagne de frappes meurtrières contre des embarcations soupçonnées de trafic de drogue dans les Caraïbes et le Pacifique.



Ces attaques, qui ont déjà fait au moins 87 morts, sont qualifiées de « meurtres de sang-froid » par les ONG, qui dénoncent une interprétation aberrante et dangereuse du droit international. L'administration Trump affirme que les États-Unis seraient en « conflit armé » avec les cartels, une fiction juridique destinée à légitimer l'usage de la force létale sans procès ni menace immédiate. Les organisations rappellent que les cartels ne répondent en rien aux critères d'un « groupe armé organisé » au sens du droit des conflits : pas de structure militaire conventionnelle, pas de violences prolongées contre les États-Unis, aucun affrontement comparable à celui mené contre Al-Qaïda. Pour Baher Azmy, directeur

juridique du Center for Constitutional Rights, Trump a « dénaturé le droit au point de le rendre méconnaissable », substituant une rhétorique de chef autoritaire aux règles fondamentales du droit international. Il souligne que si l'avocat de l'Office of Legal Counsel (OLC) dissimule ce caractère illégal derrière un langage juridique volontairement obscur, le public doit y avoir accès pour exiger des comptes. Même position à l'ACLU, où l'avocat Jeffrey Stein affirme que les Américains ont le droit de savoir comment leur gouvernement justifie « le meurtre de sang-froid de civils » et comment il prétend offrir l'impunité à ceux qui exécutent ces attaques. La NYCLU accuse de son côté l'administration

Trump de piétiner la transparence en retenant arbitrairement les documents, et appelle la justice à ordonner leur publication immédiate. La récente frappe du 2 septembre, menée pour éliminer deux survivants d'une première attaque, a ravivé les critiques. Pour Amnesty International USA, cette campagne entière est « illégale au regard du droit national et international », car aucune des victimes – impliquées ou non dans le trafic – ne représentait une menace immédiate justifiant l'usage de la force létale. Amnesty exhorte le Congrès à intervenir pour empêcher la poursuite de ces attaques extrajudiciaires, qui instaurent une doctrine meurtrière en dehors de tout cadre légal.

MASSACRES DE MASSE À GAZA

Au moins 850.000 déplacés !

Gaza suffoque sous la tempête Byron. Dans une bande de terre ravagée depuis quinze mois par le génocide perpétré par l'armée la plus immorale du monde, les pluies torrentielles ont transformé les camps de fortune en marécages. Elle ajoute à l'enfer quotidien des déplacés. Selon l'ONU, 761 sites abritant près de 850 000 personnes risquent la submersion. Les pluies menacent d'éporter ce qu'il reste des maigres abris dressés par une population piégée et affamée. Dans le

quartier de Zeitoun, à Gaza-ville, l'AFP décrit une scène apocalyptique. Sous des trombes d'eau, des Palestiniens équipés de simples pelles creusent des tranchées autour de leurs tentes pour empêcher l'eau de tout emporter. Les bâches ruissent, les sols se dissolvent en boue épaisse. Sur quelques briques posées en équilibre précaire, des enfants mangent directement dans des fûts en métal. Ils observent en silence le ciel qui s'abat sur eux. Dans un camp à al-Zawaida, Souad Mous-

lim, trempée jusqu'aux os avec ses enfants, résume la détresse collective : « Jusqu'à quand allons-nous rester comme ça ? C'est injuste. » L'injustice, en réalité, se mesure en chiffres glaçants. L'ONU recense déjà 850 000 déplacés exposés au risque d'inondation, dans une enclave où les frontières restent verrouillées par l'entité israélienne et où l'aide humanitaire narrive qu'en gouttes dérisoires malgré une soi-disant trêve entrée en vigueur le 10 octobre.

ATROCITÉS CONTRE LES CIVILS AU SOUDAN

Le Royaume-Uni sanctionne des membres des FSR

Le Royaume-Uni a annoncé des sanctions contre quatre responsables des Forces de soutien rapide (FSR) au Soudan, pour des atrocités commises contre les civils. « Les sanctions imposées aujourd'hui aux commandants des FSR, dont le numéro 2, frappent directement ceux qui ont du sang sur les mains », a déclaré la ministre bri-

tannique des Affaires étrangères, Yvette Cooper, citée dans un communiqué. « Les preuves accablantes de ces crimes odieux exécutions de masse, famine et utilisation systématique et prémeditée du viol comme arme de guerre ne peuvent et ne resisteront pas impunies », a-t-elle insisté. Parmi les quatre responsables des FSR

sancctionnés vendredi figure Abderrahim Hamdane Daglo, frère de Mohamed Hamdane Daglo, dit « Hemediti », le chef des FSR. En cours depuis avril 2023, le conflit opposant l'armée gouvernementale aux FSR, a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé près de 12 millions de personnes.

SUR FOND D'UN FRAGILE CESSEZ-LE-FEU

Le Cambodge accuse la Thaïlande de frappes aériennes

Le Cambodge a accusé samedi la Thaïlande d'avoir mené de nouvelles frappes aériennes sur son territoire, en dépit des déclarations du président américain Donald Trump affirmant qu'un cessez-le-feu avait été accepté par les deux pays d'Asie du Sud-Est. Phnom Penh évoque des attaques survenues alors que Washington annonçait une désescalade immédiate des combats frontaliers. Dans un message publié sur X, le ministère cambodgien de la Défense affirme que « le 13 décembre, les forces armées thaïlandaises ont utilisé deux avions de combat F-16 pour larguer sept bombes » sur plusieurs cibles. Les autorités cambodgiennes estiment que l'armée de l'air thaïlandaise « ne [a] pas encore cessé (ses) bombardements », mettant directement en cause le respect des engagements annoncés sur la scène diplomatique. Quelques heures plus tôt, Donald Trump avait pourtant assuré sur Truth Social avoir obtenu un accord entre les dirigeants des deux pays. « J'ai eu une excellente conversation ce matin avec le Premier ministre de Thaïlande, Anutin Charnvirakul, et le Premier ministre du Cambodge, Hun Manet, au sujet de la très regrettable réurgence de leur guerre qui dure depuis longtemps. Ils ont accepté de CESSER tout tir dès ce soir et de revenir à l'accord de paix initial conclu avec moi », a écrit le président américain, citant également l'implication du Premier ministre malaisien Anwar Ibrahim. Sur le terrain, les affrontements frontaliers se poursuivent pour un septième jour consécutif, dépassant en durée l'épisode de juillet dernier. Les combats ont fait au moins 20 morts et provoqué le déplacement de centaines de milliers de civils de part et d'autre d'une frontière disputée, tracée à l'époque coloniale française.

GAZA

Le bilan des inondations s'élève à 13 morts

Au moins 13 personnes sont mortes dans la bande de Gaza au cours des dernières 24 heures, dont trois enfants d'hypothermie, après des pluies diluviales, a annoncé vendredi la Défense civile dans un nouveau bilan. Un précédent bilan a fait état de 11 morts. Ces intempéries liées à la tempête Byron balayent depuis mercredi tentes et abris de fortunes, aggravant la détresse des habitants dont la quasi-totalité a été déplacée par plus de deux années de guerre génocidaire sioniste contre la bande de Gaza. Les secours sont intervenus après l'effondrement de 13 maisons « en raison de fortes pluies et de vents violents », selon un communiqué de la Défense civile. Son porte-parole, Mahmoud Bassal, a indiqué que six personnes avaient péri quand une maison s'est écroulée à Bir al-Naja (nord), et quatre autres lors de l'effondrement de murs dans des incidents distincts. Trois enfants sont en outre morts d'exposition au froid, d'après la même source. A Gaza-ville (nord), l'hôpital Al-Chifa a confirmé le décès de Hadil Al-Masri, neuf ans, et de Taim Al-Khawaja, âgé de quelques mois. L'hôpital Nasser de Khan Younès (sud) a annoncé celui de Rahaf Abou Jazar, huit mois, dans le campement de tentes voisin d'Al-Mawassi. A Nouseirat (centre), des Palestiniens tentaient d'évacuer l'eau autour de leurs tentes en bâches plastiques à l'aide de bols, seaux et pelles, au milieu des gravats laissés par la guerre destructrice. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a averti vendredi que des milliers de familles se trouvaient « abritées dans des zones côtières de faible altitude ou encombrées de débris, sans systèmes de drainage ni barrières de protection ». « Les conditions hivernales, combinées à une eau et un assainissement insuffisant, devraient entraîner une recrudescence des infections respiratoires aiguës », a-t-elle prévenu.

SIDI LAKHDAR (MOSTAGANEM)

600 foyers alimentés en gaz de ville à Petit Port et Bouachria



Par Zakaria D.

Le projet de raccordement de Petit Port et de la zone de Bouachria, dans la daïra de Sidi Lakhdar, (wilaya de Mostaganem), au réseau de gaz de ville est officiellement entré en service, dans le but de renforcer l'approvisionnement énergétique des habitants et d'améliorer leurs conditions de vie. Cette opération a concerné plus de 600 foyers, per-

mettant à un nombre important de familles de bénéficier de cette énergie essentielle, dans le cadre du programme d'extension des réseaux à travers les différentes régions de la wilaya. La concrétisation du projet a été supervisée par le secteur de l'énergie à travers la direction de Sonelgaz Mostaganem. Son directeur, M. Attalah Sid Ahmed, a affirmé que ce raccordement s'inscrit dans une série de projets visant à généraliser l'utilisation du gaz naturel et à assu-

rer un service public stable et de qualité. Il a également précisé que les travaux ont été réalisés conformément aux normes techniques en vigueur afin de garantir la sécurité du réseau et la continuité de l'alimentation. Ce projet vient renforcer les infrastructures énergétiques des zones côtières et constitue un nouvel apport aux efforts de soutien au développement local et d'amélioration des services de base au profit des citoyens.

SAFSAF (MOSTAGANEM)

Lancement de travaux complémentaires des 40 logements LPL

M. Chaïb Adda El Hadj, président de l'Assemblée populaire communale, accompagné du chef de la subdivision de la construction et de l'urbanisme de la daïra de Bouguirat, dans la wilaya de Mostaganem, ainsi que des représentants du bureau d'études, a supervisé le lancement des travaux complémentaires et annexes dans le cadre du

projet de réalisation de quarante logements publics locatifs dans la commune de Safsaf. Ces travaux portent notamment sur l'aménagement du réseau d'assainissement et de la voie dacées menant aux nouveaux logements. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à améliorer les infrastructures et à assurer des

conditions de logement adaptées aux bénéficiaires. Cette sortie de terrain vise à renforcer le bon déroulement du projet et à garantir la réalisation des travaux conformément au planning adopté, dans le respect des normes techniques requises, afin d'assurer confort et sécurité aux futurs habitants. **Zakaria D.**

NAÂMA

Neuf intoxications au monoxyde de carbone

Les services de la Protection civile sont intervenus vendredi à 13h14 pour secourir neuf personnes victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone

provenant d'un chauffe-eau, dans le quartier Souman, commune et daïra d'Aïn Sefra, wilaya de Naâma, a indiqué un communiqué rendu public. Les neuf per-

sonnes présentaient des symptômes de nausée et de difficultés respiratoires. Elles ont été prises en charge sur place puis transférées à l'hôpital local. **B. Adda**

MOSTAGANEM

Huit ambulances pour renforcer le secteur de la santé

Le secteur de la santé de Mostaganem, a été renforcé par huit nouvelles ambulances destinées aux différentes structures sanitaires de la wilaya, y compris les établissements de santé de proximité et les hôpitaux de Mesra, Mostaganem, Ain Tedèles,

ville de prise en charge médicale, d'assurer une réponse rapide aux urgences et de faciliter le transport des patients vers les établissements de santé, contribuant ainsi à améliorer le service public et les conditions pour les citoyens. **Zakaria D.**

KHEIR EDDINE (MOSTAGANEM)

Une intervention sur le réseau d'assainissement

Dans le cadre du suivi des préoccupations citoyennes concernant l'obstruction des eaux des canalisations d'assainissement, et afin d'assurer la continuité du fonctionnement des réseaux d'évacuation, une intervention de maintenance rapide a été effectuée vendredi, sous la supervision de M. Belaïd Mohamed, président de l'Assemblée populaire communale de Kheir Eddine, dans la wilaya de Mostaganem, en coordination entre les services de la commune et les équipes de l'Office National de l'Assainissement (ONA). L'opération a permis d'effectuer un déversement des eaux de la canalisation d'assainissement au niveau de la route menant vers le village Si Omar (El Djebbah). Un contrôle technique complémentaire a été mené sur l'état général des conduites afin d'identifier les points susceptibles de provoquer des blocages futurs. Cette démarche préventive vise à garantir la fiabilité du réseau et à réduire la fréquence des interventions d'urgence dans les zones sensibles de la commune. Les équipes techniques ont également procédé à la vérification des bouches dégout environnantes pour assurer une meilleure circulation des eaux usées, en particulier durant la saison hivernale. Cette action s'inscrit dans un programme de maintenance continue, destiné à améliorer les conditions de vie des citoyens et à renforcer la propreté urbaine au niveau de la commune de Kheir Eddine. **Tayeb Bey Abdelkader**

CITÉ DES 600 LOGEMENTS (MOSTAGANEM)

Les habitants réclament des ralentisseurs

Les habitants de la cité des 600 logements, située à proximité du parc "Mostaland" et plus précisément près de la Zaouia, dans la commune de Mostaganem, tirent la sonnette d'alarme face au danger que représente la route qui desservent leur quartier. Selon eux, tous les transports en commun sont contraints de déposer les usagers à un endroit particulièrement dangereux, les obligeant à traverser une route où plusieurs accidents mortels ont déjà eu lieu. Face à cette situation, les habitants demandent l'installation urgente de ralentisseurs afin de réduire la vitesse des véhicules et prévenir de nouveaux drames. « Chaque jour, nos enfants et nos voisins risquent leur vie en traversant cette route », déplore un résident. Les citoyens appellent les autorités locales à intervenir rapidement pour sécuriser cet axe routier et assurer la sécurité des usagers. Ils insistent sur la nécessité d'une solution immédiate afin d'éviter que d'autres accidents tragiques ne surviennent.

Tayeb Bey Abdelkader

HÔPITAL MÈRE-ENFANTS (MOSTAGANEM)

Une formation sur le dossier médical électronique

Dans le cadre du renforcement des compétences du personnel médical, l'Etablissement Hospitalier Spécialisé de la Maternité Mère Enfants "Lalla Kheira," sis dans la commune de Mostaganem, a organisé une journée de formation, sous la supervision de Mme Boucif Naïma, directrice de l'établissement. Cette session, dédiée aux médecins généralistes et tenue en présence de la présidente du conseil médical, Mme Benslimane Asma, a porté sur la nouvelle version du dossier médical électronique DEM 13. La formation a été assurée par Mme Sara Benahmed, ingénierie en informatique, qui a présenté en détail les principales améliorations et fonctionnalités introduites dans cette version modernisée, contribuant à l'amélioration continue de la gestion du dossier médical électronique au sein de la maternité. Ce rendez-vous de formation a également permis de souligner l'importance de la digitalisation du parcours de soins, ainsi que la nécessité d'une exploitation optimale du dossier médical électronique pour renforcer la qualité du suivi, améliorer la traçabilité des actes médicaux et favoriser une meilleure coordination entre les équipes soignantes. **Tayeb Bey Abdelkader**

AÏN EL-BIA (ORAN)

Démolition de constructions illicites sur des terres agricoles



Par B. Adda

Dans le cadre de la lutte contre les constructions illicites et de la préservation du caractère agricole des terres, les services de la commune d'Aïn El-Bia, dans la daïra de Bethioua, (wilaya d'Oran), ont procédé, en fin de semaine, à une opération de démantèlement et de démolition

de poteaux en béton et de fondations édifiées sans autorisation sur une terre agricole au village d'El Ayada, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération s'est déroulée en présence des autorités locales, avec l'accompagnement de la Gendarmerie nationale. Cette intervention s'inscrit dans l'application stricte des dispositions de la loi n° 90-29 modifiée relative à l'aménagement et à l'urbanisme,

laquelle impose la suppression de toute construction ou ouvrage non conforme érigé sur des terres agricoles ou non destinées à la construction. La commune d'Aïn El Bia, a réaffirmé qu'elle poursuivra la prise de toutes les mesures légales nécessaires afin de faire face au phénomène des atteintes au foncier et de veiller au respect des plans d'urbanisme sur l'ensemble du territoire communal.

SEDDIKIA (ORAN)

Journée de formation pour les dentistes

Dans le cadre du renforcement de la formation continue, une journée de formation a été organisée en fin de semaine, à l'Établissement public de santé de proximité de Seddikia, dans la wilaya d'Oran, sous la supervision du Bureau de la formation et en coordination avec la

coordinatrice des dentistes, la Dr Yele Chaouch Amal, a indiqué un communiqué rendu public. Cette rencontre scientifique a porté sur le thème : « Différentes maladies des gencives et des tissus ». Elle a été animée par la Dr Maazouz, dentiste spécialisée en histologie

dentaire, qui a présenté un exposé riche en informations et détaillant les dernières avancées dans ce domaine. La formation a été marquée par des discussions scientifiques constructives, favorisant l'échange d'expériences et le renforcement des connaissances. **B. Adda**

EHU 1ER NOVEMBRE D'ORAN

Une formation sur l'implant cochléaire pour enfants

Les activités de la journée scientifique de formation sur la pose d'implants cochléaires pour enfants se sont achevées à l'Établissement hospitalo-universitaire 1er Novembre 1954 à Oran, a indiqué

un communiqué rendu public. Organisée par le service de chirurgie ORL sous la supervision du professeur Amal Boukerch, cette formation de trois jours a permis de réaliser des interventions chirur-

gicales sur six enfants atteints de surdité profonde. L'initiative a été couronnée de succès, avec des résultats positifs et un renforcement des compétences de l'équipe médicale impliquée. **B. Adda**

BIR EL-DJIR (ORAN)

Sensibilisation contre les risques hivernaux

Dans le cadre de la campagne nationale de prévention des risques liés à la saison hivernale, les actions de sensibilisation menées par les services de la Protection civile se poursuivent afin de prévenir les différents dangers, a indiqué un communiqué rendu public. Ainsi, vendredi, la Direction de

la Protection civile de la wilaya d'Oran, représentée par l'unité secondaire Chahid Ali Moussa, et en coordination avec la Direction des affaires religieuses et des wakfs, a organisé une campagne de sensibilisation au niveau de la mosquée Es-salem, dans la commune de Bir El Djir (wilaya

d'Oran). La campagne a porté principalement sur la prévention des risques d'asphyxie par les gaz et d'intoxication au monoxyde de carbone, au cours de laquelle plusieurs conseils et consignes de sécurité ont été présentés afin d'éviter les dangers liés à ce « tueur silencieux ». **B. Adda**

SIDI BEL ABBÈS

Opération conjointe police - gendarmerie à Telmouni

Dans le cadre de la stratégie menée par la Direction générale de la Sûreté nationale pour lutter contre toutes les formes de criminalité, notamment les bandes de quartiers et les réseaux criminels menaçant la sécurité des citoyens et de leurs biens, la police de Sidi Bel Abbès a organisé, en fin de semaine, au soir, une vaste opération conjointe avec les services de la Gendarmerie nationale sur le territoire de la commune de Telmouni, dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, a indiqué un communiqué rendu public. Pour assurer le succès de cette opération, un important dispositif sécuritaire et des moyens matériels conséquents ont été mobilisés afin de protéger les citoyens, de jour comme de nuit. Ces interventions visent à prévenir et dissuader les criminels et agresseurs dans la réalisation de leurs actes. Les forces de police et de gendarmerie sont descendus dans les rues et quartiers de la commune, interpellant les personnes suspectes ou recherchées par la justice.

Après examen de leur situation, elles ont été conduites au poste de police le plus proche pour les procédures légales. Des stupéfiant ont été saisis et des individus en possession d'armes blanches ont été arrêtés. L'opération a suscité un large soulagement parmi les habitants de la commune, tandis que la police de Sidi Bel Abbès a encouragé les citoyens à maintenir la communication et à signaler tout acte criminel via les numéros verts 1548 et 17, ainsi que par les autres canaux de contact disponibles, afin de recevoir leurs si-gnaux et répondre à leurs différentes questions. **B. Adda**

ORAN

Campagne de reboisement au mont "Murdjadjo"

À l'occasion de la Journée mondiale de la montagne, célébrée le 11 décembre de chaque année, et du 65^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, les cadres et agents de la Conservation des forêts de la wilaya d'Oran ont organisé, jeudi, une campagne de reboisement au niveau du mont Murdjadjо, a indiqué un communiqué rendu public. L'initiative s'est déroulée en présence des représentants des directions de l'Agriculture, de l'Environnement et de la Protection civile, ainsi que de l'association "Chafaa Allah" pour l'élevage des oiseaux et la protection de l'environnement et des animaux, et de l'entreprise Somiz. Les organisateurs ont exprimé leurs remerciements à l'ensemble des participants pour leur contribution à cette action. **B. Adda**

RELIZANE

Décès d'un enfant dans un accident de la route

Les services de la Protection civile sont intervenus vendredi, à 17h28 suite à un accident impliquant un enfant heurté par une voiture, dans le secteur appelé Village des Hissaissa, commune et daïra de Yellel, dans la wilaya de Relizane, a indiqué un communiqué rendu public. L'accident a causé le décès d'un enfant âgé de 5 ans, dont le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital local. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de l'accident. **B. Adda**

RELIZANE

Quatre personnes intoxiquées au monoxyde de Carbone

Les services de la Protection civile sont intervenus vendredi à 22h39, pour porter secours à une famille victime d'une intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain, au niveau du quartier des 400 Logements Mina, dans la commune de Bendaoud, daïra et wilaya de Relizane, a indiqué un communiqué rendu public. L'incident a provoqué l'intoxication de quatre personnes issues de la même famille, âgées entre 3 et 47 ans, présentant des difficultés respiratoires. Elles ont été prises en charge sur place puis transportées à l'hôpital local. **B. Adda**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DÉPARTEMENT D'ORAN
NIF : 09981019255905

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N°
58 / 2025**

**SUIVI POUR LA REALISATION D'UN CENTRE DE PROXIMITE DES
IMPOS A BIRELDJIR**

La Direction des Équipements Publics de la wilaya d'Oran, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales portant : **SUIVI POUR LA
REALISATION D'UN CENTRE DE PROXIMITE DES IMPOS A BIRELDJIR**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS

SEULS les bureaux d'études d'architecture nationaux privés ou étatiques Constitués d'un architecte ou un groupement composé de deux (02) ou plusieurs architectes agréés et inscrits au tableau national des architectes algériens ou d'un (01) architecte (chef de file) agréé et inscrit au tableau national des architectes algériens avec ingénieur (s) en génie civil ayant un agrément et inscrit au tableau national des ingénieurs ; disposants des capacités financière, techniques, juridiques et réglementaires conformes à la réglementation en vigueur sont invités à soumissionner.

Les candidats doivent impérativement satisfaire aux conditions d'éligibilité suivante :

1) En cas de soumissionnaires seul :

✓ Capacité Professionnelle :

*L'architecte soumissionnaire doit avoir une expérience égale ou supérieure à 02 ans justifié par une copie du diplôme et de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité ainsi que l'affiliation CASNOS en cours de validité.

*L'ingénierie en GC soumissionnaire doit avoir une expérience égale ou supérieure à 02 ans justifiée par une copie du diplôme et de l'agrément en cours de validité ainsi que l'affiliation CASNOS en cours de validité.

* Un statut pour les BET étatiques pour l'exercice de la profession d'architecture en cours de validité

NB. Les bureaux d'études publics nationaux sont dispensés d'agrément.

✓ Capacité Financière :

Les candidats ayant un chiffre d'affaire cumulé égal ou supérieur à 2.000.000,00 DA durant les 03 dernières années. Joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires unique ou des bilans financiers des 03 dernières années, déposées auprès des services compétents.

✓ Capacité Technique :

Disposant des références professionnelles suivantes :

Références professionnelles : ayant déjà suivi au moins Un (01) projet classé à la catégorie « B » ou plus, ou bien deux (02) projets classés à la catégorie « A » (Logement Exclu pour les deux catégories A et B), justifiées par des attestations de bonnes executions délivrées par un maître d'ouvrage établie portant suivi de l'ouvrage.

En cas de groupement :

Pour justifier l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané : d'architectes et/ou de bureaux d'études ou architectes avec ingénieurs en génie civil agréés dont l'architecte doit être le chef de file du groupement ; il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. À ce titre les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement l'ensemble des capacités exigées :

Candidature et dossier :

- L'architecte chef de fil doit avoir une expérience égale ou supérieure à 02 ans justifié par une copie du diplôme et de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité ; et l'affiliation CASNOS en cours de validité.
 - Une copie du diplôme et de l'agrément des membres du groupement délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.
 - Un protocole d'accord non forcement notarié liant les membres du groupement, dans laquelle sera mentionné le rapport du protocole de chaque membre du groupement.
- Dès que le soumissionnaire en groupement sera retenu le protocole d'accord devra être notarié.

Capacité Financière :

- Les membres du groupement Disposent des références professionnelles suivantes : Référence professionnelle : ayant déjà suivi au moins Un (01) projet classé à la Catégorie « B » ou plus, ou bien deux (02) projets classés à la catégorie « A » (Logement Exclu pour les deux catégories A et B), justifiées par des attestations de bonnes executions délivrées par un maître d'ouvrage établie portant suivi de l'ouvrage.

*** Le groupement doit être impérativement solidaire.**

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaisante, l'offre sera rejetée systématiquement.

- Les bureaux d'études Peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de la Direction des équipements publics de la Wilaya d'Oran située à route du Tramway Hsi El Yasmine, Bir El Djir Oran.
- Les offres doivent être accompagnées obligatoirement des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

A) -Dossier de candidature

1. Déclaration de candidature : jointe en annexe, renseignée, datée et signée.
2. Justificatif de l'activité exercée : remplis date et signée.
3. Tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats à savoir :

3.1 Capacité Professionnelle :

- ✓ Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.
- ✓ Un registre de commerce électronique pour les bureaux d'études qui disposent d'un registre de commerce.

3.2 Capacité Financière :

- ✓ Les candidats ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à 2.000.000,00 DA durant les 03 dernières années. Joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires unique ou des bilans financiers des 03 dernières années, déposées auprès des services compétents.

3.3 Capacité Technique :

Disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :

- ✓ **Moyens humain :** il s'agit de
 - Disposant d'un architecte ou ingénieur (Chef de projet) ayant une expérience égale ou supérieure à 02 ans justifiés par CV, diplôme, déclaration CNAS et le certificat ou attestation de travail.

✓ Références professionnelles : ayant déjà assuré le suivi au moins Un (01) projet similaire (L'hébergement et le chauffage) à la catégorie « B » ou plus, ou bien deux (02) projets classés à la catégorie « A » , justifiées par des attestations de bonnes executions délivrées par un maître d'ouvrage établie portant suivi de l'ouvrage.

B) Offre technique :

- Dossier Technique comprend les documents suivant :

1. Le cahier des charges dument signé et renseigné portant la mention « lu et accepté »
2. La déclaration à soucrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
3. Un mémoire technique justifiant ce qui suit :
 - a) Les Moyens humain à mettre à la disposition du projet justifié par des CV, les diplômes, l'état nominatif CNAS et le certificat ou attestations de travail
 - b) Moyens matériels à mettre à la disposition du projet.

N.B : le mémoire technique est une pièce obligatoire. Toute offre ne contient pas le mémoire technique rempli conformément au modèle joint en annexe est une offre non conforme.

C) Offre Financière : comprend

1. La lettre de soumission selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
- Proposition d'honoraria (En TTC) pour la prestation de la partie variable définie en annexes jointes au cahier des charges renseignées datées et signées :
- Annexe 01 évaluation des honoraires
- Annexe 02 (liste nominative des intervenants).

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 58 / 2025
SUIVI POUR LA REALISATION D'UN CENTRE DE PROXIMITE DES IMPOS
BIRELDJIR catégorie B**

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Adressé à Mr le Directeur des Équipements Publics de la Wilaya d'Oran

Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer à l'avis d'appel d'offre.

*la date limite de dépôt des offres correspond aux derniers jours de la durée de préparation qui est de 15 jours de 08h00 à 12h00

*Les soumissionnaires doivent engager leurs offres pendant la durée de préparation des offres de 10 jours à partir de la date de 03 mois moins à compter de la date de dépôt des offres.

*L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13h00 en séance publique.

*Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la DÉP d'Oran pendant les 10 jours qui suivent l'ouverture des plis pour déposer les documents de complément de leur offre.

* si le jour du dépôt et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos l'égal, la durée de préparation des offres et prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

LE DIRECTEUR

WILAYA DE TLEMCEN
DAURA DE BEN BOUSSAID
COMMUNE DE SIDI MEDJAIED
ADRESSE : SIDI MEDJAIED
NIF : 096213379151322

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°03/2025 POUR LA 3ème FOIS**

Le président de l'assemblée populaire communale de sidi medjaied lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la 3ème fois - pour la réalisation d'opération suivante :

FOUILLE ET EQUIPEMENT D'UN FORAGE A LA LOCALITE AIN TEGHALIMET

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de : 6.000 DA.

Conditions d'éligibilité des candidats :

*Les entreprises qualifiées dans les domaines hydraulique (34.303) - activité principale - catégorie 4 et plus.

*Les entreprises professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'œuvre (délivré par l'état) Relatives à des travaux de même nature (montant égale et plus 12.000.000 DA).

* capacité financière : la moyenne de chiffre d'affaire de trois (03) dernières années (2022-2023-2024) égale ou supérieure à 1/4 du montant de l'estimation administrative.

NB : Pour les entreprises nouvelles créées sont disponé de cette condition

A- Dossier de candidature content:

1. Une déclaration de candidature dument remplie, datée et signée.

2. Une déclaration de probité dument remplie, datée et signée

3. Les statuts pour les sociétés (copie)

4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;

5. Certificat de qualification et de classification activité principale en hydraulique (34.303) catégorie 4 et plus

6. Les bilans financier set les références bancaires

7. La liste des matières (justifier par les cartes grises et les assurances) (copie)

8. La liste nominative du personnel d'encadrement visée par la CNAS, accompagné par un certificat d'affiliation Réquisitionné par CNAS. (Copie)

9. Les références professionnelles.

B- Offre technique content :

1. Une déclaration à soucrire dument remplie, datée et signée

2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif

3. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

C- Offre financière content :

1. La lettre de soumission dument remplie et signée

2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) dument remplie et signée

3. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dument remplie et signée

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » « technique » ou « financière », selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° 03 - l'objet de l'appel d'offres ».

-La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours et commence à courir à partir de la date de sa première publication dans le BOMOP et la presse nationale.

-Le jour et l'heure limite de dépôt des offres c'est le dernier jour de la durée de préparation des offres à 08:00 jusqu'à 12h00 m. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

-Le dépôt des offres sera lié au service de Marchés bureau N° 14 : 1 ère étage.

-L'ouverture des dossiers de candidature, plis techniques et financiers s'effectuera le même jour de la date de dépôt des offres à 13h00 m.

-L'ensemble des soumissionnaires sont invités d'y assister.

-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente de cent (105) jours, calculée sur la base de la durée de préparation des offres quinze (15) jours augmentée de quatre vingt dix jours (90).

Le président de L' APC

REPUBLICA ALGERIENNA DEMOCRATICAE ET POPULARE

WILAYA D'ORAN

**DIRECTION DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

MISE EN DEMEURE

Vu le retard accusé dans la réalisation des travaux, l'entreprise SARL HYDRO ALGERIE représentée par Mr MEDROUMI MOHAMED MEHDI sise au 07, Chemin Cheikh Bachir El Ibrahimi-El Biar -, Alger, titulaire du Marché N°13/2018 , relatif au projet : « Réalisation d'une piscine de Proximité à Messerghine Lot 02: chauffage et régénération des eaux.», est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels afin d'achever le projet dans les plus brefs délais.

Faute par la SARL de répondre à la présente mise en demeure, il sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

PATRIMOINE :

L'UNESCO consacre la primauté de l'inscription du Caftan par l'Algérie



La 20e session du Comité intergouvernemental international de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), réuni jeudi à New Delhi (République de l'Inde), vient de confirmer, de manière claire et sans équivoque, la primauté de l'inscription du Caftan par l'Algérie en tant que composante essentielle de son riche patrimoine culturel, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. A cette occasion, le même comité a décidé de modifier le nom de l'élément inscrit en 2024 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, afin d'y intégrer explicitement le Caftan, mais également le Quat et le Lhaf. L'élément algérien porte désormais la nouvelle appellation "Le costume féminin de

cérémonies dans le Grand Est algérien: savoirs et savoir-faire associés à la confection et à la parure de la Gandoura, la Melefha, le Caftan, le Quat et le Lhaf". Par ailleurs, le comité a également approuvé la modification du dossier intitulé "Les rituels et les savoir-faire artisanaux associés à la tradition du costume nuptial de Tlemcen", inscrit depuis 2012 sur la Liste représentative. Il a ainsi décidé d'ajouter la mention "Le Port du Caftan" à la section B3 du formulaire ICH-02, conformément aux dispositions du document soumis. Ces décisions constituent "un nouveau succès diplomatique majeur pour l'Algérie, tant sur la scène culturelle internationale que dans le cadre de la diplomatie multilatérale. Elles réaffirment avec force la primauté historique et culturelle de l'inscription du Caftan par l'Algérie sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité et renforcent la reconnaissance

internationale de ce patrimoine immatériel d'une valeur exceptionnelle", ajoute le communiqué. Cette décision vient "consolider la place de l'Algérie sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, de même qu'elle constitue une reconnaissance explicite et méritée des efforts soutenus et constants de l'Etat visant à valoriser, préserver et faire connaître le riche patrimoine culturel de l'Algérie, héritage de plusieurs siècles d'histoire reflétant la profondeur et l'authenticité de notre nation". Cette reconnaissance "incarne également la pertinence de l'approche adoptée dans la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays, visant à promouvoir notre patrimoine culturel dans toutes ses composantes et formes, tout en le protégeant de toute tentative d'imitation, d'appropriation et de falsification", conclut le communiqué.

TIMIMOUN

Ouverture du 8^{ème} festival international du Couscous

La huitième édition du festival international du couscous s'est ouverte à Timimoun, avec la participation d'une dizaine de pays. Une conférence a été animée, à cette occasion sur l'histoire de ce plat en Algérie et sa dimension socioculturelle, sanitaire et économique, et une séance de dégustation a permis aux parti-

cipants d'apprécier différentes préparations de ce plat populaire. Le festival (11-14 décembre) est initié sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat et de la Culture et des Arts, et sous l'égide du wali de Timimoun, avec la participation de dix (10) pays, dont le Sahara Occidental comme invité

d'honneur. Le festival vient aussi célébrer le 5^e anniversaire du classement par l'Unesco, au nom de l'Algérie et d'autres pays du Maghreb, du couscous patrimoine immatériel de l'humanité (16 décembre 2020), a affirmé la directrice de la société "Chohra Prod" (partie organisatrice), Chahrased Aiouaz.

CONSTANTINE

Ouverture des Journées nationales du court-métrage

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, à Constantine la cérémonie d'ouverture de la 6^e édition des "Journées nationales du court-métrage de Constantine", un événement marqué par la participation de 18 courts-métrages provenant de plusieurs wilayas du pays. "Cette manifestation est devenue un rendez-vous culturel annuel offrant un espace aux jeunes

créateurs pour présenter leurs œuvres et échanger leurs expériences", a indiqué la ministre dans son allocution, prononcée à cette occasion, au deuxième jour de sa visite de travail dans la wilaya. Elle a relevé que "le soutien à la production cinématographique courte constitue l'un des axes de la stratégie de son département visant à promouvoir la créativité et à renforcer la présence

du film algérien dans les festivals nationaux et internationaux". "L'histoire culturelle de Constantine mérite d'en faire un phare majeur de la culture, tant à l'échelle nationale qu'internationale", a-t-elle soutenu considérant que "l'investissement dans l'art et le cinéma est un facteur essentiel pour consolider la position de Constantine en tant que capitale culturelle permanente".

HADJ 2026

Les autorités œuvrent à assurer un encadrement exceptionnel

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youssef Belmehdi, a affirmé jeudi à Alger que les autorités algériennes œuvrent à assurer un encadrement exceptionnel pour le prochain Hadj, à l'instar des années précédentes. Lors d'une plénière au Conseil de la nation, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, consacrée aux questions orales à des membres du gouvernement, le ministre a souligné que "en préparation du prochain Hadj, les autorités algériennes, en coordination avec les autorités saoudiennes, œuvrent à assurer un encadrement complet du hadj de cette année et à répondre à toutes les exigences qui permettront aux pèlerins d'accomplir leurs rites dans les meilleures conditions, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde un intérêt particulier à la qualité des services". Parmi les mesures relatives à la préparation du Hadj, M. Belmehdi a indiqué que les autorités œuvrent à assurer de meilleures conditions pour les pèlerins en matière de transport, d'hébergement et de restauration.

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS POUR LES POSTES VACANTS :

Les inscriptions

débuteront le 16 décembre

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdoui, a annoncé, depuis Tlemcen, que les inscriptions au concours de recrutement des enseignants pour les postes vacants débuteront à partir du 16 décembre. Le ministre a précisé, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, que les inscriptions à ce concours se dérouleront à compter du 16 décembre et se poursuivront durant 20 jours, afin de permettre aux diplômés répondant aux critères définis par la réglementation relative aux qualifications exigées pour le recrutement de s'inscrire et de participer. Il a ajouté que les inscriptions se feront via la plateforme numérique du ministère, dans un processus marqué par la transparence et la rigueur. Un lien spécifique a été mis à disposition sur le site web du ministère, ainsi que sur sa page officielle pour consulter les conditions du concours. Le ministre a indiqué que son département a identifié ses besoins réels en postes vacants, auparavant pourvus par des contrats, et qui seront désormais soumis au concours.

ALGER

Ouverture du 11^e Festival national de la musique andalouse Sanâa

Le 11^e Festival culturel national de la musique andalouse Sanâa, s'est ouvert à Alger avec trois prestations animées par les orchestres des associations "Gharnatia" de Tipasa et "Bel Art" d'Alger. Accueillie à l'Auditorium du Palais de la culture Moudfi-Zakaria, la soirée inaugurale a été marquée par les prestations rendues par les orchestres de l'association Gharnatia, une des anciennes écoles de la musique andalouse, sous la direction Mohamed Cherif Saoudi, suivie par l'orchestre de l'association algéroise "El fen El jamil" (Bel Art), avant que l'artiste Hamidou prenne le relais en clôture de cette soirée. Dans son allocution d'ouverture, lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, M. Sid Ali Sebaa, la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a affirmé que "la musique andalouse est plus qu'une simple performance", plutôt "un creuset où se mêlent douleur et espoir et un espace où s'expriment les aspirations". Saluant le "grand retour" de ce festival -après huit ans d'absence-, la ministre a souligné que la tenue de cette 11^e édition "réaffirme l'attachement de l'Algérie à son patrimoine musical".

Réflexion
www.reflexion.dz



Contact

Tel : 045 413 3 22

0555 850 858

Fax : 045 413 655

Email : redacreflexion@yahoo.fr

redacreflexion@gmail.com

Web : www.reflexion.dz



DERMATITE ATOPIQUE : Cause, quels traitements ?

La dermatite atopique, aussi appelée eczéma atopique, est une des maladies les plus fréquentes de l'enfant qui peut apparaître dès les premiers mois de la vie. Elle concerne également les adultes.

La dermatite atopique, aussi appelée eczéma atopique est une "maladie inflammatoire chronique de la peau qui devient rouge, et qui gratte chez des individus qui sont prédisposés à faire ces manifestations sous forme d'un eczéma auquel peuvent s'associer d'autres maladies : asthme, rhinite allergique..." a dermatologue. Il arrive parfois que la quasi-totalité de la peau du corps de certains bébés soient touchée. Lorsque l'enfant grandit, la dermatite atopique se localise généralement au niveau des plis (coudes, poignets et arrière des genoux). Les lésions se manifestent également sur les mains, le visage et les paupières. Lorsque l'enfant grandit et devient adolescent, il n'est pas rare que les symptômes s'améliorent avec des poussées moins fréquentes; voire disparaissent chez certains. "On estime que 10% des enfants sont touchés par la dermatite atopique". A l'adolescence, il est possible de voir réapparaître des poussées d'eczéma en raison de l'état psy-



chologique occasionné par cette période de la vie. La dermatite atopique disparaît la plupart du temps avant l'âge de 5 ans, mais "10% des enfants avec une dermatite atopique vont garder ou réactiver une dermatite atopique à l'âge adulte", indique le dermatologue. 4,5% de la population adulte a une dermatite atopique, avec une majorité de femmes (60% des cas). A l'âge adulte, les lésions touchent surtout le visage et les plis des coudes ou des genoux. La dermatite atopique évolue sous la forme de poussées entrecoupées de phases de rémission et d'accalmie. Une poussée

de dermatite atopique débute très souvent avec l'apparition de rougeurs de la peau : l'œdème des démangeaisons qui peuvent être importantes et perturber le sommeil et la qualité de vie des patients, d'une sécheresse de la peau, appelée xérose. Ensuite, des petites surélévations apparaissent donnant une sensation de rugosité à la peau. Elles évoluent sous la forme de vésicules, ressemblant à des petites bulles de liquide. Celles-ci se rompent et libèrent un liquide translucide provoquant un suintement. Une formation de croûtes s'effectue sur les vésicules rompues.

Les symptômes révélateurs d'une fatigue pathologique

Lorsque l'on est très fatigué, ce sont les symptômes dits "spécifiques" qui doivent pousser à la consultation. "Par exemple, si la fatigue est associée à une fièvre, de la toux, une diarrhée, une forte douleur ou encore un essoufflement" cela doit encourager à consulter. Dans un premier temps, "il faut faire un examen clinique et un bilan sanguin initial pour chercher une cause de l'asthénie et ne pas oublier un test de grossesse chez la femme" indique le Dr Giovansili. Une asthénie peut indiquer une anémie (carence en fer) et/ou d'autres carences, une maladie de la thyroïde (hypothyroïdie ou hyperthyroïdie), un manque de cortisol (insuffisance surrenaliennne), un diabète, une insuffisance rénale, une maladie inflammatoire auto-immune (comme une polyarthrite par exemple) ou encore une infection (Covid ou autre). L'asthénie peut aussi cacher un syndrome de fatigue chronique (SFC). Il s'agit d'une sensation de fatigue qui évolue depuis plus de 6 mois et qui associe des symptômes variables comme des douleurs musculaires, des douleurs articulaires, des céphalées, un sommeil non réparateur ou encore une sensation de malaise durant plus de 24 heures après un effort. Les causes de ce syndrome ne sont pas encore connues. "Il y a beaucoup d'hypothèses. Certains sont partisans d'une origine psychosomatique et d'autres considèrent qu'il s'agit bien d'une maladie invalidante de cause organique encore inconnue" poursuit l'endocrinologue. Si le syndrome n'entraîne pas de complications spécifiques pour le patient, sa prise en charge est complexe car "peu efficace et non standardisée" d'après notre experte. Il n'y a pas de traitement spécifique, mais sont proposés : la thérapie cognitivo-comportementale (TCC), l'activité physique graduelle (marche, natation, cyclisme) et les traitements symptomatiques (antidouleur et antidépresseur).

Otospongiose : symptômes, opération, quel taux d'échec ?



L'otospongiose est une maladie qui affecte l'oreille moyenne et l'oreille interne. Cette pathologie entraîne une surdité par blocage de l'œtrier, l'osselet principalement impliqué dans la transmission des vibrations sonores à l'oreille interne. Ce blocage est dû à des foyers d'ossification qui viennent progressivement l'emprisonner. "On connaît assez mal les causes précises de l'otospongiose, mais on sait qu'elle peut être génétique. L'expression de la maladie est également très variable d'un sujet à l'autre", commente le Pr Vincent Darrouzet, médecin ORL au CHU de Bordeaux. Concrètement, que se passe-t-il ? "La maladie boursoufle, fibrose, et transforme l'os qui entoure l'œtrier. En se boursouflant, il le bloque et l'empêche de remplir son rôle de trans-

mission mécanique du son vers l'oreille interne", développe le médecin. L'otospongiose est le plus généralement bilatérale. "La surdité touche dans 80 % des cas les deux oreilles, pas de façon synchronie, mais le plus souvent de façon métachrone, c'est-à-dire décalée dans le temps", précise l'ORL. Elle est plus parlante chez les femmes que les hommes. Cela s'explique par des raisons hormonales. Il y a deux booms hormonaux chez les femmes, à la puberté et à la ménopause. C'est à ces moments que la maladie s'exprime d'avantage, également au fur et à mesure des grossesses". Le principal symptôme de l'otospongiose est la surdité progressive. Il s'agit d'une surdité dite de transmission qui concerne le plus souvent les deux oreilles, mais l'une après l'autre.

Comment déboucher une oreille bouchée

La sensation d'oreille bouchée est le symptôme de différentes pathologies (otite, grippe, rhume...) et se manifeste également dans certaines circonstances particulières, en avion ou quand on a de l'eau dans l'oreille, en plongée sous-marine par exemple. Elle va s'exprimer par une légère perte auditive du côté de l'oreille bouchée. En cas d'accumulation de cérumen dans les oreilles, il existe des produits spécifiques vendus en pharmacie pour ramollir le cérumen de façon à ce qu'il s'écoule et que l'oreille se débouche. Si vous ne parvenez pas à évacuer vous-même le bouchon de cérumen à l'aide des produits en vente libre, n'hésitez pas à prendre rendez-vous chez un ORL, qui vous en débarrassera rapidement. Attention, ces produits ne doivent pas être utilisés si les tympans sont percés. L'utilisation de coton-tiges est fortement déconseillée car ils risquent en effet de repousser le cérumen plus profondément dans le conduit auditif, et ainsi aggraver les symptômes. S'ils sont utilisés, c'est uniquement pour net-

toyer l'extérieur de l'oreille et l'entrée du conduit sans jamais les enfouir. Préférez les bâtonnets en formes de cœpilles qui sont plus efficaces pour évacuer le cérumen. En cas d'infection, un traitement antibiotique peut être envisagé par le spécialiste. Dans l'avion, le seul fait de bâiller ou de déglutir suffit parfois à éliminer la sensation d'oreille bouchée. Pour équilibrer la pression entre l'oreille externe et l'oreille moyenne, on peut également pratiquer la manœuvre de Valsalva : celle-ci consiste à boucher le nez, puis souffler en gardant la bouche fermée de manière à insuffler de l'air dans les trompes d'Eustache. "En cas de surditè brutale, il est conseillé de consulter rapidement un spécialiste, en particulier si d'autres signes cliniques, tels que des vertiges, apparaissent", précise le Docteur Chevalier. Dans tous les cas, si la sensation d'oreille bouchée persiste, la consultation d'un spécialiste permettra d'éliminer au plus vite cette sensation désagréable et évitera toute complication impactant l'audition durablement.



L'astuce trop bizarre qui permet de nettoyer la baignoire sans se casser le dos

Ce qu'il faut pour nettoyer la baignoire: un balai ! (Peut-être faudrait-il en prévoir un juste à cet effet pour ne pas mettre de poussière avec votre balai habituel, souvent couvert aussi de saletés et de cheveux. Un premier prix fera parfaitement l'affaire ou une tête de remplacement que vous utiliserez pour le nettoyage et conserverez dans la salle de bain par exemple !) Du liquide vaisselle dégraissantoptionnel : du vinaigre blanc un peu chauffé pour les baignoires les plus sales (comme dans notre nettoyant miraculeux pour la douche dont vous avez fait des retours très positifs) Les étapes pour nettoyer la baignoire : Tapissez la baignoire de produit vaisselle. Couvrez avec un peu de vinaigre blanc si vous le souhaitez. Cela aidera

à mieux détartrer et dégraisser les zones très sales.) Utilisez votre balai pour frotter la baignoire. Avec cet outil, nul besoin de vous baisser ou de vous contorsionner, rincez soigneusement la baignoire que vous venez de nettoyer ainsi que le balai utilisé. Il ne vous reste plus qu'à admirer la propreté de votre baignoire devenue comme neuve... le tout sans vous être abîmé le dos. Bien joué ! Vous pouvez aussi tout à fait opter pour une brosse à manche télescopique, ce qui vous permet de frotter le fond et les parois sans trop vous pencher. Vous pouvez aussi y attacher une éponge ou un chiffon pour un nettoyage plus doux. Il en existe de plus en plus dans les magasins physiques ou en ligne.



Comment faire un trait d'eyeliner parfait ?

Crayon, feutre, gel, liquide... L'eyeliner se présente sous différentes textures. On choisit celle qu'on veut selon ses goûts personnels, évidemment, mais aussi selon son coup de main. La version crayon est sûrement la plus facile à utiliser. Sa formule s'estompe et se rattrape facilement en cas de raté. Les débutantes pourront choisir le feutre qui permet une application rapide en un seul geste. L'eyeliner liquide est recommandé aux plus expérimentées à cause de sa pointe fine et très souple. L'utilisation du gel demande un peu d'entrainement mais permet de réaliser tous les traits possibles et imaginables. Enfin, le liner permanent peut être une solution pour celles qui ne maîtrisent pas le geste ou qui veulent simplement gagner du temps le matin. Côté couleur, si l'eyeliner noir reste une valeur sûre, rien ne vous empêche d'expérimenter. Les yeux clairs peuvent opter pour des couleurs chaudes comme le marron et le violet alors que les yeux foncés seront sublimés par du bleu ou du gris. Il faut aussi, et surtout, prendre en compte la forme de ses yeux pour un joli tracé. Par exemple, les yeux écartés peuvent donner une illusion d'optique en appliquant l'eyeliner dans le coin interne alors que les yeux rapprochés devraient plutôt travailler la partie extérieure des yeux. En revanche, les yeux en amande, eux, peuvent tout se permettre : du trait épais ou super fin, en passant par le court et l'allongé. Il suffit d'un peu d'entrainement pour réaliser un tracé parfait en quelques secondes.

Pull gris : avec quoi le porter ?

L'ascension du pull gris dans la mode 2024 D'année en année, certaines tendances éphémères font leur apparition, mais d'autres, comme le pull gris, demeurent intemporelles. En 2024, ce vêtement phare continue de dominer la garde-robe féminine, offrant une combinaison idéale entre élégance discrète et polyvalence. Réputé pour sa neutralité, le pull gris peut être considéré comme une toile vierge, prête à être personnalisée en fonction des accessoires, des couleurs et des motifs choisis pour l'accompagner. Les associations de couleurs à privilier Le gris, de par sa nature subtile et neutre, se marie harmonieusement avec une multitude de teintes. Pour une allure chic et minimaliste, l'association du pull gris avec des nuances monochromes comme le blanc, le noir ou différentes tonalités de gris est une option infaillible. Pour celles qui souhaitent introduire une touche de couleur, le pull gris s'accorde magnifiquement avec des tons pastels tels que le rose poudré, le bleu ciel ou le vert menthe. Pour un rendu plus audacieux et moderne, n'hésitez pas à juxtaposer votre pull avec des couleurs vives comme le rouge cerise, le jaune moutarde ou le bleu cobalt. Le mariage avec divers types de bas Le choix du bas porté avec le pull gris dépend largement du style et de l'occasion. Pour une tenue décontractée, un jean brut ou noir, associé à des baskets blanches, offre un look urbain et tendance. Pour les journées de travail ou les occasions plus formelles, un pantalon tailleur, qu'il soit droit ou cigarette, complète parfaitement le pull gris. Les jupes ne sont pas en reste, qu'elles soient plissées, trapèze ou crayon, elles ajoutent une touche féminine et sophistiquée. Enfin, pour les plus audacieuses, un pantalon en cuir ou une jupe midi en satin peuvent apporter du contraste et de la texture à l'ensemble. Les accessoires pour sublimer le pull gris Bien que le pull gris soit d'une simplicité apparente, les accessoires jouent un rôle clé pour personnaliser et rehausser la tenue. Les colliers à grosses mailles, les boucles d'oreilles pendantes ou les bracelets empilés apportent une dimension chic. Pour ce qui est des sacs, un sac à main structuré ou une pochette élégante peuvent faire la différence. N'oublions pas les foulards, étoles ou châles qui, en plus d'apporter de la chaleur, introduisent des motifs et des couleurs complémentaires. Les ceintures, qu'elles soient fines ou larges, peuvent également être utilisées pour cintrer le pull et souligner la silhouette. Le choix des chaussures : finaliser le look. Les espadrilles, par exemple, offrent une élégance indéniable pour une soirée ou un événement professionnel.



Trid,rougag



Ingrédients: pour les feuilles de rougag 1 kg de semoule fine 1 cc de sel de l'eau tiède et de l'huile Pour la sauce : 6 cuisses de poulet 2 oignons finement hachés 2 carottes 2 navets 2 tomates ½ chou blanc 1 poignée de poïs-chiche trempées la veille 2 bâtons de cannelle colorant orange faux safran sel et poivre 3 cas d'huile d'olive
Préparation: Dans un bol, mélanger la semoule et le sel avec de l'eau progressivement tout en pétrissant avec les paumes des mains pour obtenir une pâte ferme. Ajouter ensuite peu à peu l'eau en mélangeant bien, jusqu'à ce que la pâte soit lisse et légère. La recouvrir d'un linge propre et la laisser reposer 10 minutes (vous pouvez utiliser le pétrin). Reprendre la pâte et la travailler énergiquement pendant encore 5 minutes environ, en ajoutant encore un peu d'eau. Avec les mains légèrement huilées, pressez la pâte pour en dégager une petite boule de la grosseur d'une mandarine. Répéter l'opération autant de fois que nécessaire. Huilez la surface d'un plat et déposer les boulettes les unes à côté des autres. Laissez reposer 20min.Dans un autocuiseur ou un faitout huilé déposer les cuisses de poulet, les oignons hachés et toutes les épices. Faire doré le tout en mélangeant puis ajouter les légumes coupés en morceaux et les poïs-chiche. Couvrir d'eau d'un cervelle et laissez cuire 40min (au sifflement de la soupe si vous utilisez l'autocuiseur). Ôter le couvercle et laisser encore mijoter une 10aine de minutes. Sur un plan travail bien huilé, étailler finement chaque boule de pâte. Les faire cuire au fur et à mesure dans une crêpière ou une plancha quelques secondes des deux cotés sans les laisser sécher. Emplir les feuilles de rougag les unes sur les autres.-Déposer les morceaux de feuilles dans le panier vapeur d'un coucoussier et les faire ramollir à la vapeur quelques minutes. Dans un plat de présentation, disposez toutes les feuilles de rougag déchirées en morceaux.

Développement du bébé : âge par âge, comment grandit mon bébé ?



Entre 1 et 2 mois, "il sourit et babille", précise le Dr Philippe Grandseigne, pédiatre. Il prend également conscience du monde qui l'entoure, ce qui peut générer certaines angoisses, se traduisant parfois par des coliques et des problèmes de sommeil, qui disparaissent peu à peu. A 2 mois, il est capable de prendre un objet dans ses mains et de le rapprocher de son champ visuel. Il commence aussi à prononcer ses premières voyelles. A 3 mois, vous constaterez que sa mémoire s'est améliorée : il reconnaît une musique familière, et peut anticiper le mouvement de la tête, ou comprendre qu'une personne qui joue à cache-cache va bientôt réapparaître. A partir du quatrième mois, votre enfant commence à faire ses nuits. Il s'est réglé sur le rythme solaire et il est désormais capable de tenir plusieurs heures

sans manger. Il rit lorsque quelque chose ou quelqu'un le diverte ou l'amuse. A 5 mois, votre bébé commence à se souvenir des choses enregistrées dans sa mémoire. Ainsi, lorsque sa mère disparaît de son champ visuel, il hurle de terreur puisqu'elle représente l'un de ses premiers souvenirs et c'est son image qui lui revient en mémoire en premier. "A cet âge-là, le bébé a un tel besoin de sa mère qu'il s'angoisse lorsqu'elle disparaît", confirme Philippe Grandseigne. A 6 mois, c'est une grande étape : "même s'il ne s'assoit pas encore de lui-même, l'enfant tient seul assis lorsqu'on le pose". Entre 7 et 8 mois, il commence à doubler une syllabe. Vers 8-9 mois, votre bébé a peur des autres, c'est l'angoisse de l'étranger (ou angoisse du 8e mois). Entre 9 et 10 mois, il parvient à se tenir debout, accroché à une table ou tenu.

Harcèlement scolaire : comment réagir et aider son enfant ?

Il est important de distinguer le harcèlement de la violence. Parfois, il arrive en effet que des enfants se bagarrent ou montrent une attitude violente, mais sans volonté de harceler l'autre. "Dans le cas d'un harcèlement, il y a une notion de durée et d'intention de nuire", nous explique Hélène Romano. Il s'agit en effet d'un acte répété, qui s'inscrit dans le temps et qui est fait dans le but de blesser l'autre. Aussi, si une personne porte plainte pour harcèlement, il lui faudra prouver que ce n'est pas la première fois que cet acte se produit et qu'il est intentionnel. Par ailleurs, avec les nouveaux moyens de communications, le harcèlement scolaire prend une nouvelle forme : le cyberharcèlement. Le harcèlement dont peut être victime un éludiant peut prendre différentes formes : il peut s'agir de violences physiques (coups, blessures, etc.), psychologiques (moqueries, menaces, gestes et mots blessants, etc.), ou encore sexuelles. Généralement, un ou plusieurs élèves - parfois même des adultes ou professeurs - exercent ces violences sur un autre élève qui ne peut se défendre.





L'ÉCOLOGIE,
ON LE DIT.
ON LE FAIT!

ST-P
Réduisons-vite
nos déchés !

algérie
ECOLOGIE
Changeons de rythmes



Sans chaîne, un vélo électrique adapté au fauteuil roulant



Union de l'assistance sans chaîne française Cixi PERS et de l'expert allemand des vélos adaptés pour fauteuil roulant Stricker, le Smart Free devient une solution aussi unique que pratique pour les PMR. Et oui, même les personnes à mobilité réduite peuvent rouler à vélo électrique ! Nous connaissons la solution du vélo-fauteuil, que proposent plusieurs marques comme Van Raam avec Véligo, ou encore celle d'une trottinette électrique adaptée comme chez Omni. Mais ces engins sont à utiliser de manière passive. Afin d'apporter un aspect actif, la mobilité PMR doit passer par un « maindalier », contraction de pédaler à main, soit un « handbike ». Et c'est très moderne, surtout quand deux entreprises françaises et allemandes s'unissent pour faire le Smart Free. D'un côté, Stricker fournit son expérience dans la conception d'engins pour PMR, de l'autre Cixi intègre son assistance électrique sans chaîne PERS. On connaît bien cette dernière, que l'on avait testée sur divers vélos électriques, dont un couché, lors du dernier salon Eurobike. « Le plus gros défi, c'était de créer le premier handbike sans chaîne » explique Paul, l'ingénieur de CIXI en charge de l'intégration, « les sensations sont très différentes d'un vélo classique. Les pédales sont parallèles, donc on pousse seulement un tiers du tour. »

Une main bionique délègue la finesse du geste à l'IA

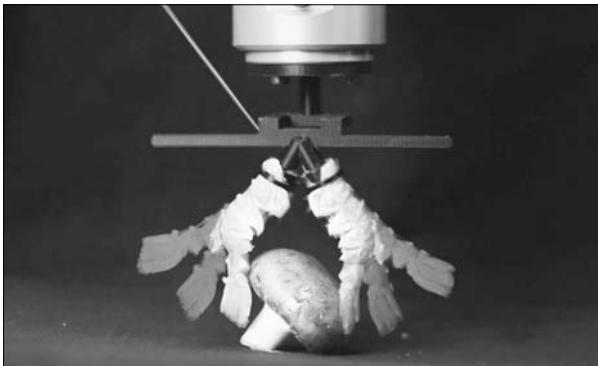


La prochaine génération de prothèses pourrait être bien plus intuitive à utiliser. Des chercheurs américains ont modifié une prothèse de main pour y intégrer un réseau neuronal, améliorant considérablement son fonctionnement pour saisir des objets. Les mains robotiques sont de plus en plus sophistiquées, que ce soit pour les robots humanoïdes ou pour les prothèses. Toutefois, elles peuvent encore être améliorées, notamment au niveau de la dextérité pour attraper des objets qui sont petits ou fragiles. Pour les prothèses en particulier, les porteurs doivent contrôler consciemment chaque doigt, ce qui représente une charge cog-

nitive significative. Pour tenter de résoudre ce problème, des chercheurs de l'université de l'Utah ont modifié une prothèse disponible dans le commerce, contrôlée grâce à l'électromyographie de surface (sEMG). Dans un article publié dans la revue Nature Communications, ils expliquent avoir ajouté des capteurs de pression dans le bout des doigts, ainsi que des capteurs de proximité optiques. Cela permet à la main de détecter le contact même avec les objets les plus légers, comme une boule de coton. Les chercheurs ont aussi entraîné un réseau neuronal artificiel sur les différents gestes de préhension. Autrement dit, ils comp-

tent utiliser l'intelligence artificielle pour gérer la motricité fine, afin que le porteur n'ait plus à se préoccuper du positionnement de chaque doigt. « Malgré le réalisme croissant des bras bioniques, leur contrôle reste complexe et peu intuitif », a déclaré Marshall Trout, l'un des auteurs. « Près de la moitié des utilisateurs abandonnent leur prothèse, invoquant souvent la difficulté d'utilisation et la charge cognitive qu'elle représente. » Les chercheurs ont mis en place un système de contrôle partagé entre la prothèse et le porteur, évitant que ce dernier ne se retrouve à se battre contre l'IA pour obtenir le bon geste.

Des chercheurs ont créé une pince robotique avec des langoustines



Des chercheurs suisses ont créé des doigts robotiques en utilisant un matériau inattendu. Leur pince à base de carapaces de crustacés offre une alternative à la fois

écologique et bon marché aux matériaux classiques. Alors que les fêtes de fin d'année approchent, des chercheurs suisses semblent avoir trouvé quoi faire des restes

Une IA avec des capacités humaines enfin dévoilée

Integral AI, une startup japonaise, prétend avoir conçu une intelligence artificielle générale capable d'apprendre de manière autonome, suscitant fascination et scepticisme dans le monde technologique. Une startup japonaise, Integral AI, a récemment fait une annonce retentissante dans le monde de la technologie : elle prétend avoir créé une intelligence artificielle générale (AGI) capable d'apprendre de manière autonome, sans supervision humaine ni données préprogrammées. Cette déclaration, bien que prometteuse, repose uniquement sur les affirmations de l'entreprise, sans preuve tangible pour le moment. Cette nouvelle suscite à la fois fascination et scepticisme, dans un secteur où les frontières entre réalité et ambition sont souvent floues. Integral AI semble vouloir redéfinir ce que signifie véritablement l'intelligence artificielle générale, mais des questions subsistent quant à la véracité de ces prétentions. Integral AI a établi sa propre définition de l'intelligence artificielle générale pour éviter les débats incessants autour de ce concept.

SPORT



FOOTBALL - EQUIPE NATIONALE

Petkovic a dévoilé sa liste : Benbot premier gardien

La sélection algérienne entre officiellement dans la dernière ligne droite de sa préparation pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025, et la conférence de presse de Vladimir Petkovic marque un moment clé de ce processus.



Après plusieurs jours de spéculations et d'attente, la liste des 28 joueurs fut enfin dévoilée samedi, mettant fin à un suspense savamment entretenu par le sélectionneur national. Cette stratégie de communication n'est pas anodine. Petkovic a volontairement choisi de différer l'annonce afin de protéger le groupe de l'équipe nationale A, engagé en Coupe arabe FIFA 2025 sous la direction de Madjid Bougherra. Une décision saluée en interne, tant la pression médiatique aurait pu peser sur les joueurs locaux avant leur confrontation décisive face aux Emirats arabes unis. Malgré l'élimination cruelle aux tirs au but, plusieurs éléments de cette équipe A ont su tirer leur épingle du jeu. Adil Boubibra et Redouane Berkane, notamment, ont marqué des points importants grâce à leurs performances,

leur engagement et leur capacité à évoluer sous pression. Leur intégration dans la liste finale de la CAN, selon Compétition, confirme la volonté du sélectionneur d'ouvrir la porte aux joueurs locaux performants, et de récompenser le mérite plutôt que le statut. Le troisième nom, Mohamed-Amine Tougâ, ne constitue pas une surprise. Le défenseur central de l'Espérance de Tunis bénéficie depuis longtemps de la confiance de Petkovic. Son retour progressif à la compétition après une blessure l'ayant éloigné des terrains pendant près de deux mois a été suivi de près par le staff technique. Aligné avec les A lors de la Coupe arabe, Tougâ a rapidement retrouvé le rythme, notamment lors de son apparition convaincante face à l'Irak, confirmant qu'il restait une valeur sûre pour l'axe défensif

des Verts. En parallèle, l'absence d'Alexis Guendouz et le retour de Mandrea représente un coup dur. Le gardien du MC Alger, touché récemment, n'a pas pu récupérer à temps pour intégrer le groupe. Cette situation a poussé Petkovic à envisager une solution prudente : emmener quatre gardiens à la CAN. Une option rarement adoptée, mais qui traduit la volonté du sélectionneur de sécuriser un poste stratégique, surtout dans une compétition aussi exigeante. La publication de cette liste des 28 joueurs symbolise le véritable lancement du projet CAN 2025. Le staff technique est déjà à pied d'œuvre au Centre Technique National, où la préparation a commencé discrètement. Les joueurs seront convoqués progressivement par groupes, avant le départ officiel vers Rabat, prévu pour vendredi prochain.

CR BELOUZDAD (LIGUE1)

Boukhanchouche déjà à pied d'œuvre

Salim Boukhanchouche est la première recrue du CRB au cours de ce mercato hivernal. D'ailleurs, le joueur n'a pas perdu de temps puisqu'il a déjà entamé l'entraînement et qu'il souhaite rapidement s'intégrer au sein de sa nouvelle équipe. Comme on le révélait dans notre édition de jeudi, Salim Boukhanchouche a finalement officialisé son engagement avec la formation

de Laâqiba pour une durée de 18 mois, ce qui fait de lui la toute première recrue du Chabab pour la seconde moitié de saison. L'accord entre les deux parties avait été conclu il y a plusieurs jours de cela et le joueur n'attendait que la signature de son contrat. Maintenant que c'est fait, le joueur a voulu rapidement se mettre dans le bain. En effet, il a directement entamé la préparation puisqu'il

FOOTBALL - COUPE D'ALGÉRIE : USM HARRACH - JSK (1-0)

La JS Kabylie de mal en pis

La JSK a vécu une nouvelle désillusion en coupe d'Algérie en s'inclinant face à l'USMH sur le score de 1 à 0 au stade Nelson-Mandela de Baraki et dans le cadre des 1/16 de finale. Le scénario ressemble étrangement à celui de la saison passée, lorsque les Canaris avaient déjà été sortis par ce même adversaire au même stade de la compétition. Cette fois encore, l'USMH, pourtant pensionnaire de la Ligue 2 et un club sans direction, a montré plus de détermination, plus d'organisation et surtout plus d'efficacité qu'une JSK sans réaction. Et comme pour boucler la boucle d'un destin cruel, les deux hommes qui ont fait pencher la balance se nomment Bilel Bensaha et Faouzi Chaouchi, deux joueurs qui ont tous les deux porté les couleurs de la JSK avant d'en devenir les bourreaux. La rencontre a démarré sur un rythme modéré, avec une JSK qui tentait de s'installer dans la moitié adverse sans réellement inquiéter Chaouchi et une USMH, fidèle à sa réputation d'équipe disciplinée, qui a laissé le ballon à son adversaire tout en restant parfaitement regroupée. Les premières véritables opportunités sont arrivées en fin de première période. À la 40e minute, Bensaha s'est présenté pour tirer un coup franc direct depuis la limite des 18 mètres. Sa frappe, bien cadrée et puissante, a obligé Merbah à se déstender pour repousser le ballon. Deux minutes plus tard, Akhrib a tenté de répondre pour la JSK en reprenant de la tête un centre de Hamidi, mais Chaouchi, attentif, a capté le ballon sans difficulté. Alors que la première mi-temps semblait se terminer sur un score nul, Bensaha a survécu au meilleur moment pour l'USMH. Profitant d'un petit espace dans la défense des Jaunes et Verts, il s'est avancé balle au pied, a éliminé un défenseur avant d'armer une frappe imprévisible qui est venue se loger en pleine lucarne de Merbah. Ce geste technique, exceptionnel de précision, a non seulement permis à l'USMH de prendre l'avantage, mais a aussi porté un coup psychologique important à la JSK. Le symbolique est fort, Bensaha, un joueur passé par la JSK, est celui qui ouvre la voie de l'élimination. L'arbitre Boukhalifa a renvoyé les deux équipes aux vestiaires sur cet avantage d'un but à zéro pour les Jaunes et Noirs.

COUPE ARABE FIFA 2025

Le gardien émirati déjoue l'astuce de la bouteille d'eau

L'élimination de l'équipe d'Algérie A aux tirs au but face aux Émirats arabes unis, en quarts de finale de la Coupe arabe FIFA 2025, continue de susciter de vives réactions. Une vidéo virale met en lumière un moment clé de la séance de penalties : l'intelligence tactique du gardien émirati Hamad Al-Muqbali, qui a su contrecarrer la stratégie préparée par son homologue algérien, Farid Chaal. Dans les grandes compétitions, les tirs au but sont souvent un duel psychologique intense. Farid Chaal, gardien expérimenté, avait minutieusement noté sur une bouteille d'eau les noms des tireurs adverses et leurs zones de frappe préférées – une pratique courante dans le football moderne pour anticiper les directions. Cependant, cette préparation s'est retournée contre l'Algérie. La vidéo montre clairement Hamad Al-Muqbali observant attentivement Chaal, repérant rapidement la bouteille et compréhension le plan. Au moment décisif, il alerte son coéquipier Sultan Adel, lui demandant de changer de côté. Le tireur émirati exécute la consigne à la perfection, envoyant le ballon dans la zone opposée et trompant complètement le gardien algérien. Ce tir s'avère crucial dans la victoire finale des Émirats (7-6 aux penalties après un 1-1 dans le temps réglementaire). Immédiatement après, Sultan Adel se précipite vers son gardien pour le féliciter, illustrant la force de la communication et de l'adaptation sous pression.

SPORT



FOOTBALL (FRANCE)

Thiago Silva rêve d'entraîner le PSG



Thiago Silva, actuel défenseur de Fluminense, a profité d'une interview accordée à France Football pour revenir sur son parcours au PSG et évoquer ses ambitions futures. L'ancien capitaine parisien a laissé entendre qu'un retour au club de la capitale pourrait faire

partie de son projet après sa carrière de joueur, notamment en tant qu'entraîneur. « Quand je serai entraîneur, je me suis fixé un objectif : entraîner toutes les équipes où j'ai évolué. Donc, entraîner un jour le PSG, oui c'est possible, et ça serait magique. Peut-être que ça n'ar-

rivera jamais mais je me suis mis cet objectif en tête. Avant de penser à tout ça, je veuxachever ma carrière de joueur comme il se doit », a expliqué le vétérane de 41 ans. Preuve qu'il est toujours très attaché au club qu'il a représenté 315 fois pour 17 buts.

FOOTBALL (ITALIE)

L'AC Milan cible Sidiki Cherif, joueur d'Angers

L'AC Milan de Massimiliano Allegri explore activement le marché hivernal pour renforcer son attaque dans la course au titre en Serie A. Selon Tuttosport, les Rossoneri s'intéressent désormais à Sidiki Cherif, le jeune attaquant français de 18 ans, sous contrat avec Angers jusqu'en 2028. Formé au club, Cherif a inscrit 3 buts en 15 matches cette saison et attire déjà l'attention de plusieurs clubs allemands tels

que Hambourg, le Borussia Mönchengladbach, l'Eintracht Francfort ou encore Stuttgart. Sa vitesse et sa capacité à participer au jeu en font une option séduisante pour Allegri et son staff, qui étaient présents lors de ses récents matchs pour observer ses performances. Sa valeur est estimée entre 25 et 30 millions d'euros selon le quotidien italien. En parallèle, les Milanais suivent d'autres pistes pour préparer l'avenir, no-

tamment en attaque et au milieu. Des noms comme Robert Lewandowski, Dušan Vlahović ou même l'ancien de l'Inter Milan Mauro Icardi sont envisagés. Mais le club italien, actuellement en tête de Serie A, pourrait bien foncer sur Cherif dès le mercato hivernal. Pour rappel, les Français Adrien Rabiot, Christopher Nkunku, Mike Maignan et même Youssouf Fofana évoluent déjà au Milan.

FOOTBALL (ESPAGNE)

Girona renverse la Real Sociedad

Sur deux défaites consécutives, la Real Sociedad devait absolument s'imposer dans sa Reale Arena pour s'éloigner de la zone rouge. Cela avait bien commencé avec l'ouverture du score de l'ex-Parisiens, Guedes (1-0, 35e). Mais les

Basques ont ensuite coulé en seconde période, avec l'égalisation de Tsygankov dans le dernier quart d'heure (1-0, 76e) sur un excellent service d'Ounahi, avant que l'Ukrainien ne s'offre un doublé pour offrir la victoire aux Ca-

talans (2-1, 86e). Une victoire importante pour Gérone, qui sort de la zone rouge avant de jouer l'Atlético de Madrid. De son côté, la Real Sociedad enchaîne une troisième défaite de suite et reste au 14e rang avant d'aller à Levante.

ARSENAL (ANGLETERRE)

Mikel Arteta met un gros coup de pression à Viktor Gyökeres

Les débuts moyens de Viktor Gyökeres à Arsenal commencent à inquiéter Mikel Arteta. L'entraîneur des Gunners n'a pas hésité à lui mettre un petit coup de pression en conférence de presse, d'autant plus que Gabriel Jesus a effectué son retour à la compétition cette semaine. Les attentes autour de Viktor Gyökeres sont aussi grandes que son transfert a été un véritable casse-tête à Arsenal. Le Sporting CP a tout fait pour en obtenir le meilleur prix, pour finir avec une indemnité de 65 M€. Ce n'est pas si mal pour un attaquant déjà âgé de 27 ans, mais ce sont loin des 100 M€ visés initialement. L'attention médiatique a été forte, autant que la passe d'armes entre le clan du Suédois et la direction du club portugais, et la pression dans sa nouvelle équipe est encore plus grande. Ses premiers mois ne donnent pas vraiment satisfaction pour le moment. Son bilan de six buts toutes compétitions confondues en 18 rencontres n'est pas mauvais, mais tout le monde en attend plus, surtout après qu'il a inscrit 97 réalisations en 102 matchs sur deux saisons avec les Leões. À sa décharge, il a également connu un pépin musculaire en novembre, l'obligeant à rater quatre rencontres. « Il y a beaucoup d'enthousiasme, car nous avons fait venir un buteur confirmé qui possède probablement les meilleures statistiques d'Europe », reconnaît Mikel Arteta en conférence de presse.

LIVERPOOL (ANGLETERRE)

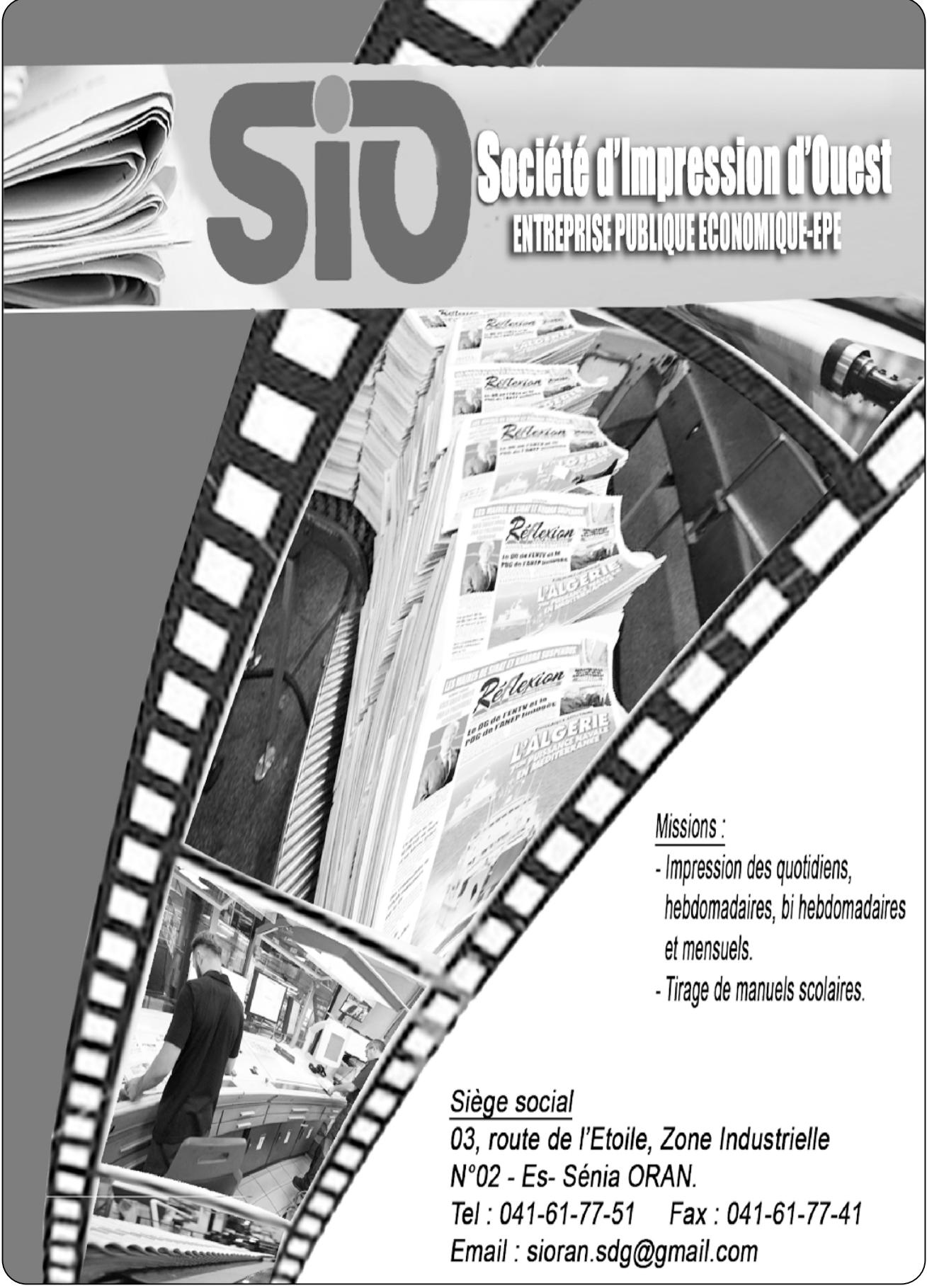
Tensions apaisées entre Mohamed Salah et Arne Slot

Cela s'arrange entre Mohamed Salah et Slot. Selon le Daily Mail, l'Égyptien a eu des discussions apaisées avec l'entraîneur de Liverpool, Arne Slot, et les deux hommes se sont serré la main après une semaine qui menaçait de plonger le club dans une véritable crise interne. L'entraîneur avait annoncé plus tôt qu'il allait parler avec le Pharaon, qui avait récemment affirmé avoir été « jeté sous le bus » par le club et ne plus avoir « de relation » avec Slot. Ces déclarations avaient conduit à son exclusion du match contre l'Inter Milan mardi. Salah ne se déplaçait même pas en Italie. Le tabloïd anglais révèle que les échanges de vendredi ont été positifs et Salah était dans le groupe pour le match contre Brighton. La situation n'est pas encore totalement réglée, mais des discussions supplémentaires sont prévues entre les représentants de l'international égyptien et les Reds pendant la Coupe d'Afrique des Nations, après le match contre Brighton. « Les chances d'un départ semblent désormais réduites », a indiqué le journal, alors que des clubs de la Saudi Pro League et de la MLS étaient intéressés au joueur. Cette accalmie devrait au moins permettre de rassurer un peu les supporters.

FOOTBALL (TUNISIE)

Wahbi Khazri prend sa retraite

Une page se tourne pour les amateurs de la Ligue 1 française. Figure marquante du championnat de France depuis plus d'une décennie, l'international tunisien Wahbi Khazri a annoncé prendre sa retraite ce vendredi soir au micro de Canal+. Passé par Bordeaux, Saint-Étienne ou encore Montpellier et Bastia, le milieu offensif de 34 ans était sans club depuis son départ du Montpellier HSC cet été. « C'est le temps d'annoncer la fin de ma carrière. Ce passé qui m'a tant donné et à qui j'ai tant donné. J'ai beaucoup d'émotions et je ne savais pas que j'allais réagir comme ça. Je remercie ma famille, mes proches et les coéquipiers qui m'ont tant donné. Les clubs qui m'ont fait confiance. Et la Tunisie, sans qui je n'aurais pas pu jouer de Coupe du monde. C'est une page qui se tourne », a-t-il lancé. Il aura marqué la Ligue 1 avec des buts venus d'ailleurs dont ce fameux lob avec les Verts face à Metz.



SIO Société d'Impression d'Ouest
ENTREPRISE PUBLIQUE ÉCONOMIQUE-EPE

Missions :

- Impression des quotidiens, hebdomadaires, bi hebdomadaires et mensuels.
- Tirage de manuels scolaires.

Siège social

03, route de l'Etoile, Zone Industrielle
N°02 - Es- Sénia ORAN.

Tel : 041-61-77-51 Fax : 041-61-77-41
Email : sioran.sdg@gmail.com

Auto-Moto



Toyota Aygo X restylé : les premières images



Le Toyota Aygo X se restyle et change complètement de philosophie motrice. En effet, sous une robe largement revue sur la face avant, il adopte en lieu et place de son tout petit moteur 1.0 72 ch atmosphérique, le bloc hybride de la Yaris de 116 ch. Voici les premières images, en direct de l'essai. Les constructeurs sont nombreux à déserter le segment des minicitadines. Pas Toyota, qui au contraire propose toujours une offre sur le segment. La toute petite Aygo a certes disparu du catalogue, mais le Aygo X, qui en est une version quelque peu « crossover », est lui toujours là. Et après plus de 3 ans et demi de carrière, il subit un re-

stylage profond, qui va modifier complètement l'offre. En effet, au-delà des modifications esthétiques, qui se concentrent sur la face avant, avec de nouveaux boucliers, calandre, optiques, capot, ce qui transforme complètement la physionomie, le plus petit des crossovers du marché révolutionne aussi son offre motrice. Fini le 3 cylindres 1.0 de 72 ch atmosphérique, quelque peu anémique, en tout cas très juste pour emmener sereinement l'Aygo X en dehors des villes (0 à 100 en 14,9 s.). Place à une motorisation full hybride, en provenance de la Yaris et du Yaris Cross. Il s'agit d'un 3 cylindres 1.5 de 91 ch, secondé par

un moteur électrique de 80 ch, pour une puissance cumulée de 116 ch. Les performances font évidemment un bond en avant, avec un 0 à 100 désormais abattu en 9,2 s. Plus rien à voir, et logique avec 44 ch de plus sous la pédale de droite. La consommation est en baisse au passage puisqu'annoncée à 3,7 litres, pour 85 g de CO2/km minimum. En passant d'un très modeste trois cylindres 1.0 de 72 ch, à boîte mécanique essentiellement (ou automatique en option), à la mécanique full hybride déjà vue sur la Yaris ou le Yaris Cross, l'Aygo X est transfiguré. Déjà les performances n'ont évidemment plus rien à voir.

Nouvelle entrée de gamme électrique de MG en Europe

Après le SUV S6, le constructeur automobile chinois MG se fait à nouveau couper l'herbe sous le pied par l'EuroNCAP. Sa toute nouvelle MG4 a été d'abord découverte par l'organisme testant la sécurité des véhicules neufs. Elle va former l'entrée de gamme électrique en Europe, aux côtés de la MG4 actuelle qui va poursuivre sa carrière. Depuis 2022, MG commercialise sur le marché européen la MG4. Compacte 100 % électrique, la Chinoise arborant le badge de la marque anglaise propriété du géant SAIC s'est très bien vendue sur le Vieux Continent lors de sa première année (lorsqu'elle coûtait 10 000€ de moins que ses concurrentes de chez Renault et Volkswagen). Ses ventes se sont ensuite effondrées, y compris chez nous où elle a été exclue du bonus écologique à partir de la fin de l'année 2023 (même si elle bénéficie toujours de grosses remises proposées par MG France). Il y a quelques mois, MG a lancé en Chine une toute nouvelle MG4 EV affichant des lignes très différentes de « notre » MG4. A cette époque, on pensait qu'il s'agissait d'un modèle spécifique au marché local et les communiquants du constructeur nous précisait que la MG4 européenne resterait différente.

185 chevaux et 185 exemplaires pour la Langen Lightspeed



Avec quelques mois de retard sur le calendrier prévu, la Langen Lightspeed s'apprête à arriver sur le marché. Le roadster exclusif britannique affichant 185 chevaux ne sera produit qu'à 185 exemplaires. Marque britannique créée par l'ancien ingénieur en chef de CCM, Chris Ratcliffe, Langen Motorcycles a présenté à l'occasion du salon Motorcycles Live 2023 la Light-

speed. Un roadster qui repose sur un bicylindre en V de 1 190 cm3 signé Rotax et préparé par Buell. Un bloc qui, selon Langen, développe 185 chevaux à 10 600 tr/min et offre un couple de 138 Nm à 8 200 tr/min. Entièrement fabriquée de façon artisanale par la marque anglaise, la Lightspeed ne sera produite qu'à 185 exemplaires, chacun fabriqué sur com-

Le groupe chinois Chery s'installe en France



Plus gros exportateur de voitures chinoises, le groupe industriel Chery s'apprête à se lancer dans l'Hexagone avec deux marques, Jaecoo et Omoda, un réseau et quatre SUV pour commencer. Dans le sillage de MG Motors et BYD, le groupe Chery Auto, appartenant à l'Etat Chinois, nourrit de grosses ambitions en Europe. Avec 7 marques au compteur, l'entreprise basée à Wuhu, au sud de la Chine, emploie 80 000 salariés et se positionne comme le plus gros exportateur d'autos du pays puisque, sur les 2,6 millions de voitures produites l'an passé, 1,14 million a été vendu hors des frontières. Avec une usine à Barcelone et deux centres de R&D en Allemagne et en Espagne, le groupe est présent en Europe depuis quelques années déjà. Ses véhicules sont vendus au Pays Bas en Pologne, en Espagne, en Italie ou encore en Grande-Bretagne. Depuis 2024, Chery a vendu près de 100 000 exemplaires sur le Vieux Continent. Un résultat encourageant qui a poussé le groupe à étendre son rayon d'action à la France et l'Allemagne. Au printemps 2026, Chery débutera la commercialisation de 4 modèles, à travers deux marques spécialement conçues pour l'export : Jaecoo et Omoda. Si les modèles sortent des mêmes chaînes de production, reposent sur la même plateforme et partagent de nombreuses spécifications techniques, chacune cible sa clientèle.

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

3

libération	gravée au ciseau	soustrait franchement	trop mûr persifflage	grand fauteuil	pommette	rétrécissement de canal
excite-rait	planifiez				plaisan-tent	laveau
joueur de foot				genre de carabine		
machine				calibrai		
raconter				pas très vif sans valeur		
rendue malade			mollesses se rebellerait			préposi-tion coiffure papale
caillou-teuse courte distance						tenace
expressions cultures inondées	leurré aber		le ton du chœur reniflera		baudet outil d'artiste	
page des gros titres	fruit exotique aiderait				manière raffinée bruit de caisse	
énorme		mesures des alcools baies		abstrait canards sauvages		épuise-ment
harmonieux	symbole du pascal distin-guée		bulletin baraque foraine		c'est l'actinium bière de riz	
écrasera			crier tel un cerf droguées		cons-pues diriger	
échos						paire musicale
larve		transformer inter-centé				501 à Rome inviter
irisée	insista outil de blocage					parvint seras bloqué
employés						
appar-tenez			modéra-tions			

Annonces classées

Vend villa A BOURAHLA,
210 M², à Hassi Mameche, Mostaganem.
Courtier s'abstenir. Pour tout contact,
appeler le : 07.91.19.54.38
ou le 06.99.23.41.38.

Anniversaire

Le 13/12/2025 le petit poupon «Fellouh Yacine» a soufflé sa 3^{me} bougie. En cet heureux événement, toute la famille Fellouh, son papa et sa maman lui ont souhaité un joyeux anniversaire et une vie pleine de bonheur. Que ton jour de fête soit gai et heureux comme un jour de fête se doit de l'être. Un gentil petit garçon comme toi le mérite amplement. Comme tu as déjà charmé tous ceux qui te connaissent, il ne faudrait pas s'étonner, si aujourd'hui, tu reçois plein de bisous et de caresses. A tes 100 ans. De la part de ton papa Djillali

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلن قضاء: مستشفى - محكمة: عين تدليس
القسم: شؤون الأسرة

حکم

حكمت المحكمة بتاريخ 25/12/2025 حال فصلها في قضية شروع الامرأة لائتني خصوصيتها وفي أول درجة: في المكلك، قبول اعادة السير في الدعوى، في الموضوع: الغرامة الحكيم قبل النصل في الموضوع الصادر عن محكمة عين تدليس بتاريخ 01/07/2025 تحت رقم فيهرس 25/02072 وقسم الحال بتاريخ 25/02072، وأختتم تقرير الخبرة المذخر من طرف المذكور تمامًا، والمدعى بامانة ضبط المحكمة بتاريخ 26/07/2025 حكم رقم 01/01007 وبالنتيجة الحكم بالحكم المؤول بتاريخ 06/04/2014 بندرة محمد نديب عبد الحكيم المؤول بتاريخ 2006/04/14 بمليدية ماسرة ابن نصر الدين وأوراخي طرابلس، وتعين المدعية مقامًا عليه لرعياته وإدارته، ونشر ملفوقي هذا الحكم في أحدى الجرائد اليومية للإعلان وتحميمها الصاريف القضائي.

يذا ندر هذا الحكم الشخص به بالخطسبة المعنوية بتاريخ اليوم والشهر والسنة المنثورةين أعلاه.

Réflexion 14/12/2025

Réflexion
quotidien national d'information**Bureau régional d'Oran***Pour toutes vos annonces*

Tél : 05 55 87 58 64

Email : tewfikkradraoui@gmail.com
Gambetta - ORAN

SORTEZ DU LOT, FAITES-VOUS CONNAITRE!

COMMUNIQUEZ

**Réflexion**
quotidien national d'information

Pour vos annonces et insertions publicitaires
Tél / Fax : 045 41 36 55
Mob : 0555 850 858
Email : redacreflexion@yahoo.fr

Ministères



PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre

Tél : 021.73.12.00 / Fax : 021.71.37.17 / Site web :

<http://www.cg.gov.dz>

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER

Tél : 021.29.12.12. / Site web :

www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Adresse : PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél : 021.73.23.40. / Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse : AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL BIAR ALGER

Tél : 021.71.15.15/ Site web : www.mdn.dz

MINISTERE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Adresse : 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél : 021.92.41.83/ Site web : www.mjjustice.dz

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

Adresse : 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-RAD-RAIS - ALGER

Tél : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministere-communication.gov.dz

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse : 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER

Tél : 021.60.67.57/ Site : www.education.gov.dz/

MINISTERE DES MOUDJAHIDINES

Adresse : AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, EBLIAR ALGER

Tél : 021.92.23.55. Fax : 021.92.27.39.

Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse : 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web :

<http://www.marw.dz/>

MINISTERE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM ALGER

Tél : 021.44.99.46. & 021.44.99.47. / Site :

www.msnfc.gov.dz/fr/

MINISTERE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél : 021.29.10.10. /Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTERE DU COMMERCE

Adresse : CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMADIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : www.mincommerce.gov.dz

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse : 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-NOUN ALGER

Tél : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : www.mesrs.dz

MINISTERE DE L'HABITAT

Adresse : 135, RUE DIDOUCHÉ MOURAD ALGER

Tél : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83./ Site :

www.mhu.gov.dz

MINISTERE DE LA SANTE

Adresse : 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MADANIA ALGER

Tél : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46/ Site : [www.sante.dz/](http://www.sante.dz)



Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333



ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minatec - Oran	040 23 47 34

MOSTAGANEM

Hotel Senoucia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Murustaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazzair	045 41 04 60
Hotel Minatec - Mostaganem	045 41 31 39

Horaires des prières

MOSTAGANEM

Fajr	06:22
Chourouq	08:01
Dohr	12:43
Asr	15:28
Maghreb	17:46
Isha	19:15

ORAN

Fajr	06:25
Chourouq	08:04
Dohr	12:57
Asr	15:32
Maghreb	17:50
Isha	19:19

Numéros de téléphone utiles

ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21 / 0770 96 42 86

MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



Horaires des trains

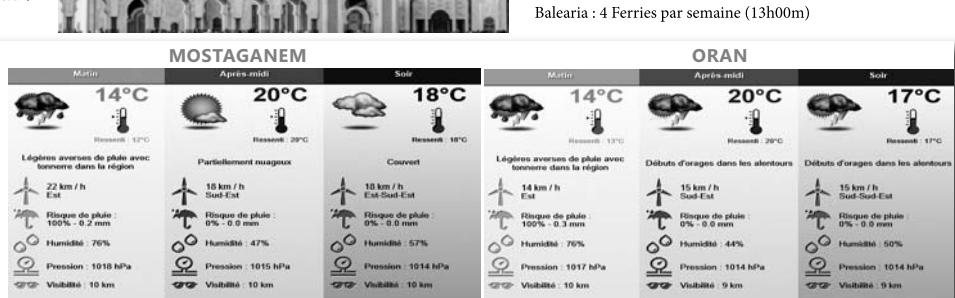
ORAN - ALGER (Agha)	ORAN - CHLEF
Départ	Arrivée
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24
ALGER (Agha) - ORAN	
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24
ORAN - SIDI BEL ABBES	
17h10	18h32
05h40	06h58
ORAN - TLEMCEN	
12h50	15h12
TLEMCEN - ORAN	
05h51	08h28
ORAN - TLEMCEN - ORAN	
06h00	07h00
09h20	10h24
14h40	15h40
ORAN - BECHAR	
10h20	17h11
BECHAR - ORAN	
06h15	13h10



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE

Baraïa : 4 Ferries par semaine (13h00m)



SOMALIE

L'ONU renouvelle le mandat du panel de sanctions contre Al-Shabaab

Le Conseil de sécurité de l'ONU a renouvelé à l'unanimité le mandat du panel chargé de surveiller les sanctions visant Al-Shabaab, basé en Somalie. Les 15 membres ont voté en faveur de cette mesure qui prolonge l'autorisation des inspections navales pour faire respecter l'embargo sur les armes, l'interdiction des exportations de charbon et le contrôle des engins explosifs improvisés (EEI) jusqu'au 30 novembre 2026. D'autres mesures, telles que les interdictions de voyage, le gel des avoirs et l'embargo général sur les armes, restent sans date limite. « Nous remercions tous les membres du Conseil pour leur approche constructive lors des négociations, qui nous a permis d'aboutir à ce consensus », a déclaré James Kariuki, chargé d'affaires britannique auprès de l'ONU. Le Royaume-Uni, en tant que rapporteur pour la Somalie, a piloté les discussions sur le texte.

RD CONGO - RWANDA :

Kinshasa hausse le ton au Conseil de sécurité

La République démocratique du Congo (RDC) a durci le ton devant le Conseil de sécurité des Nations unies, appelant la communauté internationale à faire respecter sans ambiguïté les principes de souveraineté et de paix, alors que les combats se poursuivent dans l'est du pays malgré les initiatives diplomatiques récentes. Intervenant lors d'une séance consacrée à la situation sécuritaire, la ministre congolaise des Affaires étrangères, Thérèse Kayikwamba Wagner, a mis en garde contre toute tentative de relativiser les normes universelles au nom de solutions régionales. « Nous respectons les solutions africaines aux problèmes africains, mais cela ne peut devenir un relativisme juridique permettant de contourner les normes universelles. Il n'existe pas de version régionale des droits de l'homme ou de la souveraineté », a-t-elle déclaré. La cheffe de la diplomatie congolaise a rappelé que la population de la RDC aspire à la paix après près de trois décennies de violences.

INVOQUANT L'ABSENCE DE RÉFORMES :

L'Érythrée se retire du bloc est-africain IGAD

L'Érythrée a officiellement informé l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) de sa décision de se retirer de l'organisme régional, mettant brusquement fin à son second mandat au sein de l'institution moins de deux ans après y avoir fait son retour. Selon le ministère érythréen de l'Information, ce retrait repose sur l'affirmation du gouvernement selon laquelle l'IGAD a à plusieurs reprises échoué à se réformer et a, de ce fait, perdu sa légitimité juridique. Le pays avait pourtant joué un rôle clé dans la relance du bloc régional en 1993, travaillant avec les autres États membres à en faire le « principal vecteur » du renforcement de la paix et de la stabilité régionales, rappelle le ministère. Cependant, les relations se sont progressivement tendues, menant à une première rupture de participation en avril 2007. Ce premier départ avait été motivé par ce que le gouvernement décrivait comme des « actes injustifiés », soutenant qu'au fil du temps, et particulièrement depuis 2005, l'IGAD « n'avait pas répondu aux aspirations des populations de la région, mais avait au contraire joué un rôle préjudiciable, devenant un outil contre certains États membres, notamment l'Érythrée ».



INVOQUANT UN MANQUE DE RÉCIPROCIDÉ :

Le Sénégal suspend les extraditions vers la France

Dans un geste qui marque un nouveau chapitre dans les relations déjà tendues entre le Sénégal et la France, le gouvernement sénégalais a annoncé la suspension de toutes les extraditions vers l'Hexagone. Cette décision, prise en dépit d'une convention bilatérale signée en 2021, a été révélée par la ministre de la Justice, Yassine Fall, lors d'une session parlementaire. Elle reflète les frustrations croissantes de Dakar face à ce qu'elle perçoit comme un dilatoire de la part de Paris dans le traitement de ses demandes d'extradition.

Lors de l'examen du projet de budget de son ministère à l'Assemblée nationale, Yassine Fall a fait une déclaration fracassante qui a captivé l'attention des députés et du public. « Nous avons décidé de suspendre toute extradition vers la France jusqu'à ce que la France réponde à nos demandes », a-t-elle affirmé, soulignant l'engagement du Sénégal à faire respecter la réciprocité dans les accords internationaux. La ministre a déploré le « dilatoire entretenu par la justice française » sur les requêtes sénégalaises, ajoutant : « Le Sénégal a donné toutes les justifications et continue de demander l'extradition de deux personnes. » Selon Mme Fall, cette mesure est une réponse directe au refus présumé de la France de coopérer. « Comme il s'agit d'un accord, la réciprocité va s'appliquer », a-t-elle expliqué, insistant sur le fait que les accords internationaux ne peuvent fonctionner efficacement que s'ils sont appliqués équitablement par les deux parties. Elle a révélé que, entre 2024 et 2025, la France avait soumis 19 demandes d'extradition au Sénégal, dont seulement trois ont été honorées. Les 12 restantes – selon des sources actualisées – seront désormais gelées jusqu'à ce que Paris réponde favorablement aux exigences de Dakar. « Le Sénégal entend faire respecter ses intérêts et ses obligations, mais également rappeler que les accords internationaux ne peuvent fonctionner que s'ils sont appliqués équitablement par les deux pays », a martelé la ministre, marquant ainsi une position ferme qui pourrait redéfinir les dynamiques judiciaires entre les deux nations. Les demandes d'extradition sénégalaises portent sur deux figures emblématiques qui se sont exilées en France suite à l'ouverture d'enquêtes judiciaires à leur encontre. La première est un homme d'affaires impliqué dans des allégations d'irrégularités financières. Bien que son identité n'ait pas été officiellement confirmée par la ministre, des sources proches du dossier indiquent qu'il s'agit d'un entrepreneur influent dont les activités ont été scrutées par la justice sénégalaise depuis plusieurs mois. La seconde personne est plus connue : il s'agit de Madiambal Diagne, un magnat des médias et critique virulent du gouvernement. Diagne, patron de presse respecté et fondateur de plusieurs organes médiatiques au Sénégal, a fui vers la France fin septembre 2025 après l'émission d'un mandat d'arrêt à son encontre pour des soupçons d'irrégularités financières. La cour d'appel française a reporté, fin novembre, sa décision sur son extradition, demandant des délais supplémentaires à Dakar, ce qui a été perçu comme une tactique dilatoire par les autorités sénégalaises. Ce cas a déjà suscité des controverses. En octobre, deux journalistes sénégalais ont été arrêtés après avoir réalisé des interviews séparées avec Diagne, provoquant un tollé parmi les organisations de défense de la presse et la classe politique. Ces arrestations ont été qualifiées de « grave atteinte à la liberté d'expression », bien que les deux reporters aient été libérés dans la semaine suivante. Cette crise survient malgré la convention d'extradition signée entre la France et le Sénégal le 7 septembre 2021 à Paris, dans le cadre d'une entraide judiciaire renforcée. Ce traité, approuvé par le Sénat français en avril 2023, vise à faciliter les échanges judiciaires entre les deux pays, anciens partenaires coloniaux. Il stipule des procédures claires pour les extraditions, basées sur des principes de réciprocité et de respect des droits humains. Cependant, depuis l'élection de Bassirou Diomaye Faye à la présidence en mars 2024, qui a mis fin au régime de Macky Sall – perçu comme un allié proche de la France en Afrique de l'Ouest –, les relations bilatérales ont pris un tour plus critique. Le nouveau gouvernement, dirigé par le Premier ministre Ousmane Sonko, a adopté une posture souverainiste, remettant en question les influences étrangères, y compris celles de la France. Bien que Dakar n'ait pas rompu totalement avec son ancien colonisateur, cette suspension des extraditions symbolise une affirmation d'indépendance judiciaire. Historiquement, les relations franco-sénégalaises ont été marquées par une coopération étroite en matière de sécurité et de justice, mais aussi par des accusations récurrentes de néocolonialisme. Des cas passés, comme l'extradition de figures politiques ou économiques, ont souvent été sources de friction, illustrant les asymétries perçues entre les deux nations.